FFvolley
Comité Gironde

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

28 JUIN 2019

SALLE DES PEUPLIERS

(JSA)

9-11 ALLÉE DES PEUPLIERS

33000 BORDEAUX

FFvolley
Comité Gironde

SOMMAIRE

Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019

Début de l'AG à 19h00

Ouverture de la salle à 18h pour les vérifications d'usage

(Vérification comptable des clubs et vérification des représentants des clubs).

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES CLUBS DE GIRONDE

LE REPRÉSENTANT DU CLUB DOIT ÊTRE LICENCIÉ DANS LE CLUB.

ORDRE DU JOUR :

- **Ouverture par les personnalités,**
- **Discours du Président du CDVB33,**
- **Approbation du PV de l'AGO 2018**
- **Approbation des tarifs 2019/2020**
- **Présentation des candidatures, s'il y a lieu, aux commissions vacantes et / ou en besoin de bénévoles :**

  - **Trésorier : à pourvoir urgemment**
  - **Commission Jeunes : besoin de renfort de bénévoles**
  - **Beach : commission vacante**
  - **Communication : commission vacante**
  - **Médical : commission vacante**

SOMMAIRE :

- **Nombre de voix p1**
- **Compte-rendu du PV AG 2017 P2**
- **Rapport Moral p7**
- **Statistiques licences p9**
- **Bilan financier p13**
- **Prévisionnel p26**
- **Tarifs p29**
- **Comptes-rendus des commissions p31**
  - **Sportive Jeunes p32**
  - **Développement / Affinitaire p36**
  - **CDFJJ et Formation p39**
  - **Sportive Senior p44**
  - **Arbitrage p45**
  - **Compet lib p48**
  - **Beach p51**
  - **Vétérans p53**
- **Remerciements p55**
- **Annexes p56**

Rappel des statuts :

- **Art. 6.1.1 : seuls les représentants des GSA et GDS régulièrement affiliés à la FFVB, à la LRVB et au CDVB dont ils dépendent, peuvent disposer du droit de vote et prendre part aux délibérations**

- **Art. 6.2 : Le nombre de voix dont dispose chaque GSA du CDVB est déterminé selon le barème fédéral en vigueur, le jour de l'Assemblée Générale Départementale, qui s'applique aux seules licences FFVB**

- **ART. 6.4.1 : La moitié des GSA regroupant au moins la moitié du nombre des voix dont pourrait disposer l'Assemblée Générale doit être présente ou représentée, sinon une nouvelle AG sera organisée ultérieurement. Les pouvoirs par procuration ne peuvent représenter plus de 50% des licenciés du CDVB. Le vote par correspondance n'est pas admis.**

FFvolley

Nombre de voix par club - Saison 2018/2019

11/06/2019 11:21:47

Gironde

Entité	LIC.18/19	BV.2018	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix
0330000 CLUB LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE VOLLEY-BALL	581		579		2	1
0330008 AS MARTIGNAS	32				32	3
0330009 LA COCARDE	30				30	3
0330011 VOLLEY LOISIR GIRONDE	144				144	6
0330014 J.S.A. BORDEAUX	183	3			183	9
0330015 BLAYE VOLLEY-BALL	27				27	2
0330022 ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	122				122	7
0330023 AS. V.B. NORD BASSIN	58				58	4
0330024 A.S. SPATIALE AQUITAINE	42				42	3
0330025 U.S. MIOSSAISE V.B.	92	6			92	6
0330026 PATRONAGE LAIQUE DE GRADIGNAN	37				37	3
0330027 AVIA CLUB VOLLEY-BALL	32				32	3
0330028 BORDEAUX MAYOTTE 101	17				17	2
0330029 UGS BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY						
0330031 AS LACANAU SECTION VB	13				13	2
0330033 BORDEAUX BEACH CHILLERS	76	57		3	73	5
0334980 UNION SPORTIVE TALENCAISE	283			4	279	11
0335197 SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	268	1	30		238	10
0336361 AV GARDE J D ARC CAUDERAN	198				198	9
0336786 AS ST MEDARD EN JALLES	109				109	6
0336884 GRADIGNAN VOLLEY CLUB	69				69	4
0337145 ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL	247	1			247	10
0337242 ASS SPOR AMBARESIENNE	319		198	1	120	7
0337990 AS PREP OLYMPIQUE DU MIDI	25			2	23	2
0337991 VOLLEY SUD BASSIN D'ARCACHON	73				73	5
0338192 ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE	68				68	4
0338605 CLUB MUNICIPAL FLOIRAC	162			1	161	9
0338606 VOLLEY BALL CLUB LE HAILLAN	152	1			152	9
0338871 ENT. SPORTIVE BLANQUEFORTAISE	146		26		120	7
0338918 EYSINES VOLLEY-BALL	58				58	4
TOTAL GENERAL Nb GSA: 30	3663	69	833	11	2819	158

Objet : PV DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018
Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2018 à Mérignac

Club hôte : SPORT ATHLÉTIQUE MÉRIGNACAIS (SAM), section Volley Ball

Étaient présents : AGJA, AMBARES, BRUGES, FLOIRAC, JSA, LE HAILLAN, MERIGNAC, PLG, TALENCE, VLG, MAYOTTE 101, ST JEAN D'ILLAC, MIOS

Étaient représentés par un autre GSA : BLANQUEFORT

Absent(s) excusé(s) : Alain Alliot, Secrétaire Général ; Corinne Cardassay, Agent de Développement.

Retard(s) excusé(s) : Laurent Delavault

Absents : MARTIGNAS, ASPOM, AS SPATIAL, AVBNB, AVIA, BLAYE, BORDEAUX BEACH CHILLERS, VSBA, EYSINES, AS LACANAU, LIBOURNE, ST LAURENT DE MEDOC, ST MEDARD EN JALLES ;

À 19h09, le quorum est atteint avec 14 clubs présents sur 28 et 107 voix sur 150.
Bernard Audric, vice-président prend la parole en raison du retard excusé de Laurent Delavault, Président.
Le président à confier une note d'introduction pour l'ouverture de l'Assemblée Générale à Bernard Audric, qui en fait lecture. Bernard Audric, au terme de sa lecture, remercie Le Président du club de Mérignac pour l'accueil de l'Assemblée Générale, les clubs qui se sont déplacés, les membres du Bureau Directeur du CDVB33, les bénévoles des commissions et le personnel du CDVB33.

1. Après lecture du rapport moral, celui-ci a été approuvé à l'unanimité, par 107 voix.

Y est stipulé le souhait de dépasser les 2600 licenciés et un appel aux bénévoles.
Bernard Audric annonce que l'objectif des 2600 licenciés pour la saison 2017/2018 a été atteint.
Il réitère le besoin de bénévoles au sein du Comité et énumère les poste à pourvoir.

2. Approbation du rapport d'activité 2017 par 105 voix / 107.

Abstention du club de PLG (2 voix)

3. Bilan financier présenté par Francis Patrouilleau.

Année 2017 quasi identique par rapport à 2016 ; les subventions ont été maintenues pour l'essentielle. Il souligne toutefois, que les futures subventions seront fortement à la baisse, notamment le CNDS. S'il y a 10 ans le CDVB33 percevait 26500€, il n'en percevait la saison dernière que 13500€. Pour la saison 2018/2019 une baisse de 40% à 50% du CNDS est à prévoir. Des solutions de recettes financières seront à étudier (augmentation des licences, recherche de sponsoring, etc.), pour le maintien des 2 salariés du Comité, entre autres ; notamment le poste administratif d'Olivia Botte.
Il rappelle que le contrat aidé d'Olivia a pris fin prématurément, à 36 mois au lieu de 60 mois, suite à la loi Macron.
Toutefois, une aide du Département de 8585 euros répartis sur 3 ans (2018/2019/2020) a été attribuée au CDVB33.

Le chiffre d'affaire note une hausse de 3000 € et peu de variation sur le compte de résultat. Une bonne trésorerie permet le maintien des réserves financières.

Sur le total, on note une variation de – 30000€ sur le bilan asso, dû à un décalage de la facturation Ligue (Variation de masse).

Aujourd'hui chaque entité (Fédération / Ligue / Comité) appelle sa cotisation. Si la variation est différente, la marge réelle reste la même.

En conclusion, le compte du CDVB33 est à l'équilibre.

Plusieurs questions concernant le réalisé 2017 et le prévisionnel 2018 :

Club de Bruges : pourquoi la ligne « licences beach » est en augmentation ?
Réponse : auparavant, il n'y avait pas de licences beach dans les clubs, mais de nouvelles licences ont été mises en place. Puis la création du club de Beach à Bordeaux à fait augmenter le nombre de licences, donc plus de recette.
Club Bruges : pourquoi passer de 0€ à 1700€ concernant la ligne « engagement sport entreprise » ?
Réponse : cette ligne est à regrouper avec les « loisirs ».
Club Floirac : pourquoi une augmentation de + de 400€ sur les mutations régionales, + 3000€ pour les formations, +1200€ de l'agent de développement, + 2800€ de frais postaux (alors que le Comité n'envoie quasiment plus de courrier)
Réponses : les mutations M17 sont devenues payantes. Dans le cadres d'un CAE (comme cela a été le cas d'Olivia) la formation du salarié est obligatoire. Concernant l'agent de développement, nous avons aligner son salaire selon son statut (Convention collective du sport) et son ancienneté. Les frais postaux, sont en fait des frais de téléphonie / internet.
L'expert-comptable ajoute que le CDVB33 a un crédit-bail sur une photo copieuse qui prendra fin en 2020.
Club VLG : pourquoi l'engagement de VLG est à 0€ ?
Réponse : l'écriture à dû être incluse sur une autre ligne ; à vérifier. Un nouveau prévisionnel sera présenté à la rentrée.

20h05, le Président du CDVB33 rejoint la séance de l'Assemblée Générale.

Autre(s) question(s) :
Club d'Ambarès : pourquoi mentionner le tarif des amendes alors qu'elles ne sont jamais appliquées ?
Réponse du Président du CDVB : C'est le choix du Bureau Directeur actuel, de ne pas appliquer les amendes. Toutefois elles doivent quand même apparaître, pour information.

Autres précisions :
Le bilan financier des stages formation des jeunes joueurs est regroupé sur la ligne « stage sélections jeunes ».
Le trésorier préconise au club pour leur réafiliation de cocher les cases « tronc commun » et « VB ». Pour les licences beach, se rapprocher du club Bordeaux Beach Chillers. Concernant les tarifs, il manque sur le tableau, celui de Senior à M17.

Approbation du bilan financier à l'unanimité par 107 voix/107.

4. Bilan des commissions :

Avant de donner la parole aux diverses commissions du CDVB33, Bernard Audric rappelle que plusieurs d'entre elles sont en manque de bénévoles (Beach, médicale, communication) ou ont besoin de renfort (jeunes) et fait de nouveau un appel à candidature.

- Commission jeunes :

Alain Trévisiol, Président de la commission jeunes remercie dans un 1er temps les 3 bénévoles qui lui prêtent main-forte dans la gestion du championnat proxi :

Jérôme DE ZANET du Club du Haillan, pour le championnat M11

Marylou SOUBIÈS du club AGJA pour le championnat M13 et M15 masculin
Stéphane BONNIN pour le championnat M17 masculin et féminin
Le championnat M15 féminin est gérer par le président de la commission jeunes.

Bilan de la saison positif dans l'ensemble. Une très bonne participation et un très bon championnat pour les féminines. Plus compliqué pour les masculins par manque d'équipes engagées. Beaucoup de forfaits pour la catégorie M13. 30% des rencontres n'ont pas été jouées. Le fait aussi que quelques clubs ont aussi ce collectif engagé dans le championnat régional élite. Le club de St Jean d'Illac demande pourquoi ne pas faire jouer tous les jeunes joueurs sur les 2 championnats (avec 2 effectifs si possible), pour que chaque catégorie évolue au mieux. et pourquoi pas mixer élite et proxy à titre exceptionnel sur certaines dates en cas de manque d'effectif ?
Plusieurs clubs ont souligné ne pas avoir la possibilité d'avoir 2 collectifs dans la même catégorie et que le niveau élite et proxi avait trop de différence de niveau. Cette remarque a été approuvée par Alain Trévisiol et maintien le choix de séparer les 2 championnats.
Par contre le succès que rencontre la journée « Open » sera renouvelée la saison 2018/2019.
Alain Trévisiol souligne aussi le succès de l'organisation des plateaux M11 menée par Jérôme De Zanet, du club du Haillan avec l'appui de Stéphane Bonnin, du club de Blanquefort pour l'animation de la poule initiation.
Le club de Floirac remercie la commission jeunes pour l'organisation de l'ensemble du championnat.
Alain Trévisiol apporte un bémol à cette saison quant à la communication : peu de clubs répondent au bilan de la sportive envoyé par la commission ainsi qu'aux demandes d'implantation à ce sujet, Les clubs de Bruges et AGJA présentent leurs excuses de ne pouvoir recevoir les plateaux, faute de disponibilité de gymnase le samedi matin. Ils demandent si recevoir le dimanche peut être une possibilité ?
Un débat entre plusieurs clubs s'engage sur les problématiques de modification de calendrier, au motif de coupe de France et/ou championnat élite.
Les clubs de Floirac, Ambarès et AGJA dénoncent le manque de correction de certains autres clubs, qui envoie leurs demandes le vendredi soir à 21h pour annuler le match du samedi ou dimanche. Ils insistent sur le fait que ceci ne peut pas être acceptable.
À ce propos, le club des JSA présente ses excuses pour le manque d'organisation durant la saison et en profite pour nous présenter son futur salarié qui reprend en main la gestion de la communication entre autres au sein du club.
Les Clubs de Floirac et AGJA exprime leur vœux auprès de la commission jeunes :

- Floirac demande la possibilité d'avancer la réunion jeunes du CDVB33
- AGJA demande de mettre des limites sur les descentes des M17/M20 qui évolue en R2 voir R1, notamment sur les phases finales.

- Commission senior :

Laurent Delavault propose une date butoir au 14 septembre 2018, pour les engagements des équipes séniors.
Suite aux remarques faites quant à ce qui est autorisé ou non pendant un championnat, il propose de programmer une réunion en début de saison pour débattre du règlement sportif.
L'unanimité des clubs affirme que le championnat est trop long et demande à ce qu'il commence plus tôt.
Il sera projeté d'interdire plus de 2 reports de match sans date. Il faudra systématiquement faire une demande sur le site FFVB avec une date (au maximum) de report.
Commission Loisir :
Gilbert Lacoume remplace, Alain Alliot, absent excusé. Le responsable de la section VBBB demande que le vendredi ne soit pas imposé pour jouer les matchs. Demande aussi de jouer la coupe Loisir plus tôt.
Le tournoi open a au 3 phase. Demande de remplacer la 3ème phase par un tournoi.
Petite remarque quant à la convivialité. Certaines équipes mises plus sur la performance et « la gagne ».
Bernard Audric fait remarquer qu'il faut améliorer l'esprit de convivialité et invite les équipes qui veulent « la gagne », aillent s'inscrire en Régionale.

Le club PLG clôture en demandant combien d'équipe loisir et Open il peut engager ? Réponse : 2 équipes loisirs et 1 équipe Open.

- Commission Arbitrage :

La commission revient sur le fait du manque de communication des clubs sur leur report de matchs. Il réitère l'importance de passer systématiquement via leur espace club sur le site FFVB ! Cela évite les déplacement et de ce fait la facturation inutile d'un arbitre.
Allister informe qu'il n'y aura plus d'auto-arbitrage quand 2 collectifs d'un même club se rencontre. Un arbitre sera imposé pour une équité et plus de transparence. Il précise toutefois, que ce sera à discuter lors du prochain Bureau Directeur du CDVB33.
Céline Darcel, du Club de Bruges soulève la difficulté de trouver des marqueurs au sein des autre clubs. Elle souligne que Bruges « couvre » trop de clubs !
Suite à l'appel au bénévole, elle affirme qu'elle ne candidate à aucune commission ; toutefois elle apportera son aide uniquement pour la feuille de match électronique quand le moment se présentera.

- Développement et affinitaire :

En l'absence (excusée) de Corinne Cardassay, c'est Bernard Audric, président de la commission qui rapporte les différents points.
Une convention avec l'Académie de Bordeaux est en cours de signature. Les clubs pourront intervenir directement auprès des directeurs d'écoles pour l'initiation au volley.
Beaucoup d'action ont été menées à Bordeaux Lac, au gymnase Ginko pour l'école Vaclav Havel. Accent très positif sur le pré-volley (règles adaptées). La formule est bien reçue par les clubs. Participation active enfants / parents / encadrants.
Les sélections :

- M13 : qualification des féminines aux mini volleyades, classées 17ème / 24. Par contre, grosse déception pour les masculins girondins. Cette saison, comme le confirme Nicolas Gomez, les autres équipes étaient plus fortes.

- M11 : beau succès pour les féminines Gironde 1 qui se sont classées 2ème au Tournoi de Hyères. Gironde 2 a fini 9ème. Les masculins se sont classés 10ème et 21ème sur 40 équipes.

La saison prochaine, Nicolas Gomez suggère 2 journées (un weekend) d'entrainement pour les sélections et ouvertes à tous les clubs, avant le championnat. Il informe également que le club de St Jean D'Illac a un projet de développement chez les jeunes, autres que le scolaire.
A été également souligné, le besoin d'encadrants pour les sélections M11 et M13. Suite au départ de Gilles Trotet, pour raison personnel. Ne pas hésiter à prendre contact avec Corinne. Tous les cadres en fonction pour la saison 2017/2018 sont chaleureusement remerciés pour leur investissement.

Concernant les formations d'encadrants, le CDVB33 assure le diplôme Éducateur École de Volley Ball (EEVB). Les diplômes Fédéraux sont obtenus auprès de la ligue. Bernard Audric ajoute, que Jean Chauvin, inspecteur d'académie et référent de la communication scolaire / ligue affirme que les profs d'EPS qui sont licenciés Volley Ball peuvent faire valider un BEF5 ou BEF4.
La question a été posé à savoir, si en termes de développement, le Comité pouvait « porter » les clubs. La réponse est non, le Comité n'en a pas les moyen. La proposition d'employer un service civique a alors été évoqué par les clubs, notamment celui de St Jean d'Illac.

- Commission Beach :

Ont été évoquées principalement la baisse de fréquentation et l'absence de personnes « expertes » en matière de beach au Comité. Un appel à ce sujet a été fait, fort de remarquer l'existence d'un club beach et qu'il n'y ait pas de représentants ni à l'AG, ni à l'appel à bénévoles pour les manifestations sportives.
Les dates du Chelem de Gironde ont été annoncée.

A été également présenté le tournoi beach loisir sur le site de Blasimon, en partenariat avec le Département Gironde qui se tiendra le 1er Juillet 2018.
À ce sujet Corinne Cardassay a développé un « logo » qui sera apposé sur des débardeurs. Une tenue complète (short et débardeur) sera offerte à chaque participant. Le concept sérigraphié est prévu pour l'évènementiel de Blasimon et étendu pour la tournée estivale du Chelem de Gironde de Beach Volley.
Laurent Delavault, Président du CDVB33 ne valide pas le concept pour le Chelem. Le club de Floirac appuie la décision du Président, en argumentant que le « logo » ne représente pas suffisamment la discipline « beach ».
En conclusion, le concept ne sera utilisé que pour le tournoi loisir de Blasimon.

La séance se termine par un nouvel appel à candidature aux bénévoles au sein du CDVB33.
Pour conclure l'AG 2018, le Président procède à la remise des trophées du championnat départemental, ainsi que des médailles pour les bénévoles mis à l'honneur par leurs dirigeants.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le bilan que nous présentons ce soir à cette assemblée des clubs sportifs de volley-ball de la Gironde est avant tout, celui d'une équipe constituée de bénévoles, de deux employées, de vacataires et de quelques stagiaires. L'ensemble des personnes œuvrant au sein du Comité a essayé de le maintenir avec les moyens humains et financiers dont il dispose et en gardant comme objectif que cela soit fait pour le bien de tous.

Pour répondre mieux à vos demandes, il faudrait que nous soyons plus nombreux. Beaucoup de commissions reposent encore que sur une seule personne, en général sur un bénévole qui ne peut être présent que sur son temps libre.

Nous faisons donc appel à toutes aides, de quelque nature qu'elles soient, elles seront les bienvenues.

Cette saison nous avons atteint les 2833 licenciés sans compter les licences événementielles.

Baisse des licences VB, faible augmentation des licences BEACH.
Les licences CO toujours en augmentation.
Augmentation importante des licences ENCADREMENT permettant de jouer en CO.

La totalité du nombre d'équipes gérées par COMPET'LIB (bénévoles du Comité de Gironde) est d'environ 116, toujours en augmentation par rapport à la saison précédente.
Évidemment le suivi (par les bénévoles du Comité de Gironde) des matchs correspondants (environ plus de 200) est de plus en plus important et demande de plus en plus de temps.

Au niveau financier, malgré les baisses des subventions accordées, le Comité arrive à gérer financièrement grasse à l'assiduité du règlement des clubs.

Nous rappelons que tous joueurs non licenciés ne peuvent jouer, sous peine d'amende.

Je termine en vous souhaitant une bonne AG.

Alain ALLIOT.

FFvolley
Comité Gironde

STATISTIQUES DES LICENCES

2018 2019

ESPACE CLUBS - GESTION DES LICENCES

Accès limité : Gironde

Statistiques des Licences 2018/2019

Nombre de Clubs

	Nationaux	Régionaux	Autres Clubs	TOTAL CLUBS	EVE	FFVB	Non validés
Clubs Homologués cette saison	5	7	18	30			

Répartition Assurance

	Refus Option	Option de Base	Option A	Option B
Assurance GENERALI - Garantie Accident Corporel	1 729	1 622	12	45

Nombre de Licences

	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	EVE>Cr M.	EVE>Cr F.	EVE>Cr Tot.
Licence Compétition VOLLEY-BALL	541	903	1 444		5	5
Licence Compétition BEACH VOLLEY	55	19	74			
Licence ENCADREMENT	134	68	202			
Licence COMPETLIB	606	320	926	5	5	10
Licence DIRIGEANT	41	20	61			
Licence VOLLEY POUR TOUS	60	61	121			
Licence PARA-VOLLEY SOURDS	3	4	7			
Licence PARA-VOLLEY ASSIS						
Licence EVENEMENTIELLE	457	344	801			
TOTAL DES LICENCES	1 897	1 739	3 636	5	10	15

< Retour à la page précédente

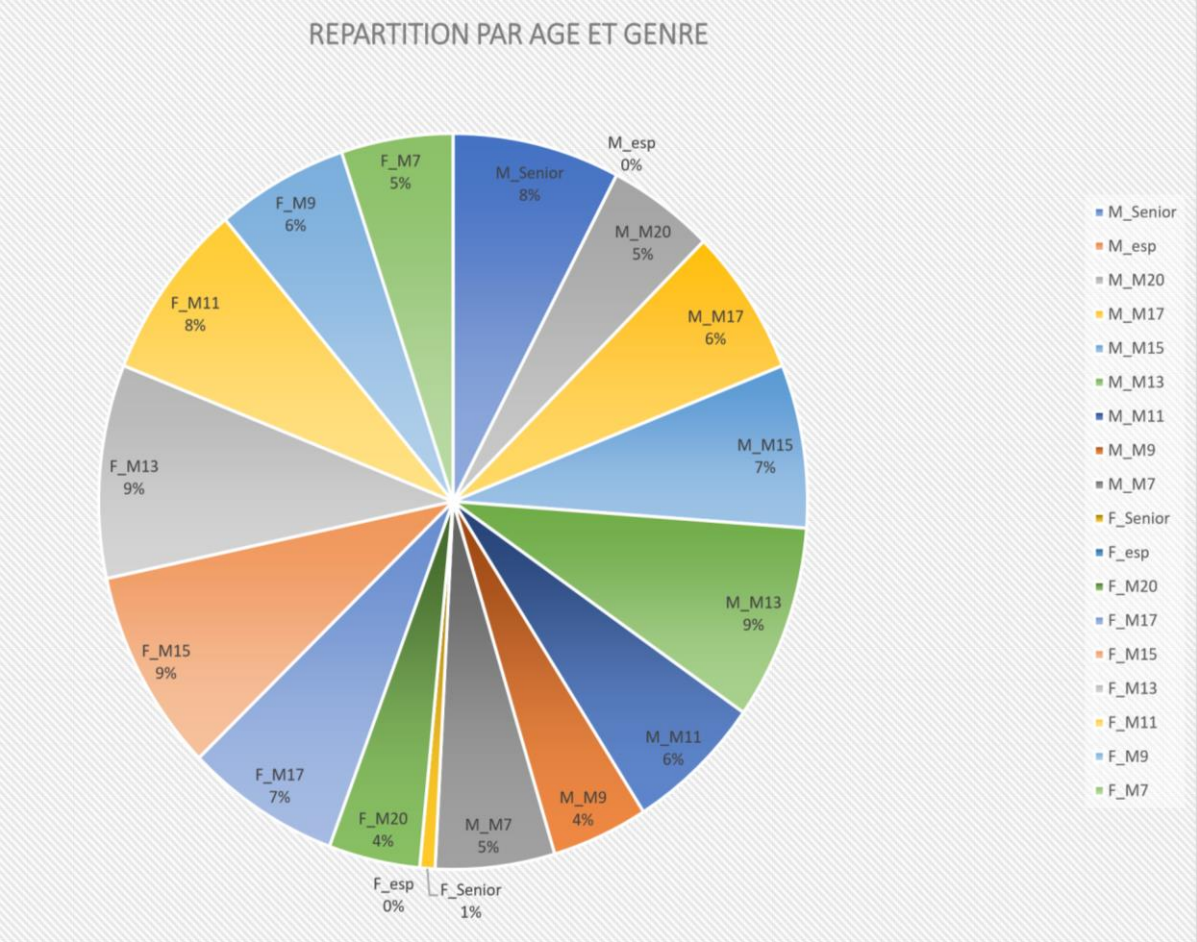

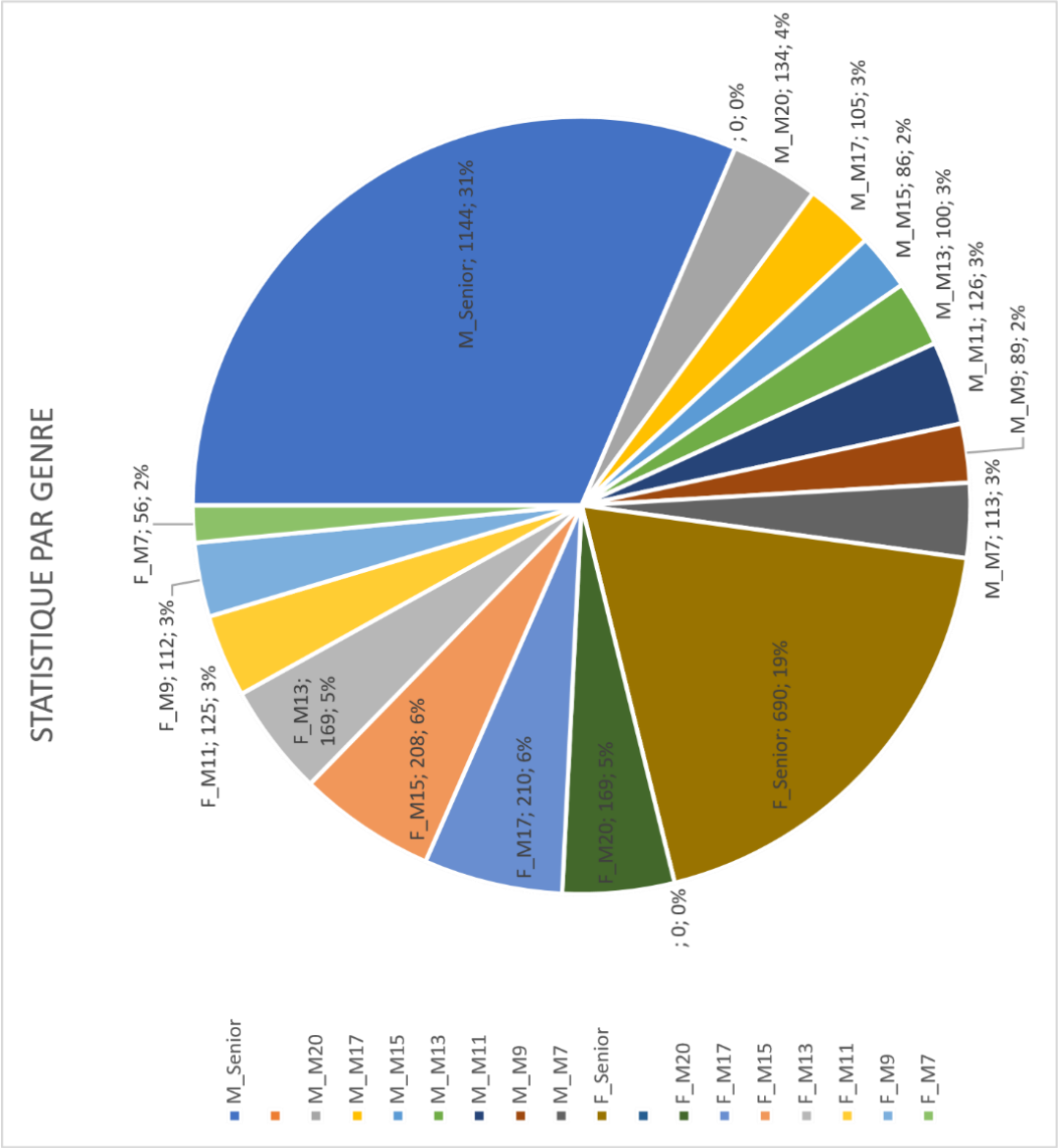
STATISTIQUE PAR GENRE
M_Senior; 1144; 31%
; 0; 0%
M_M20; 134; 4%
M_M17; 105; 3%
M_M15; 86; 2%
M_M13; 100; 3%
M_M11; 126; 3%
M_M9; 89; 2%
M_M7; 113; 3%
F_Senior; 690; 19%
; 0; 0%
F_M20; 169; 5%
F_M17; 210; 6%
F_M15; 208; 6%
F_M13; 169; 5%
F_M11; 125; 3%
F_M9; 112; 3%
F_M7; 56; 2%
M_Senior
M_M20
M_M17
M_M15
M_M13
M_M11
M_M9
M_M7
F_Senior
F_M20
F_M17
F_M15
F_M13
F_M11
F_M9
F_M7

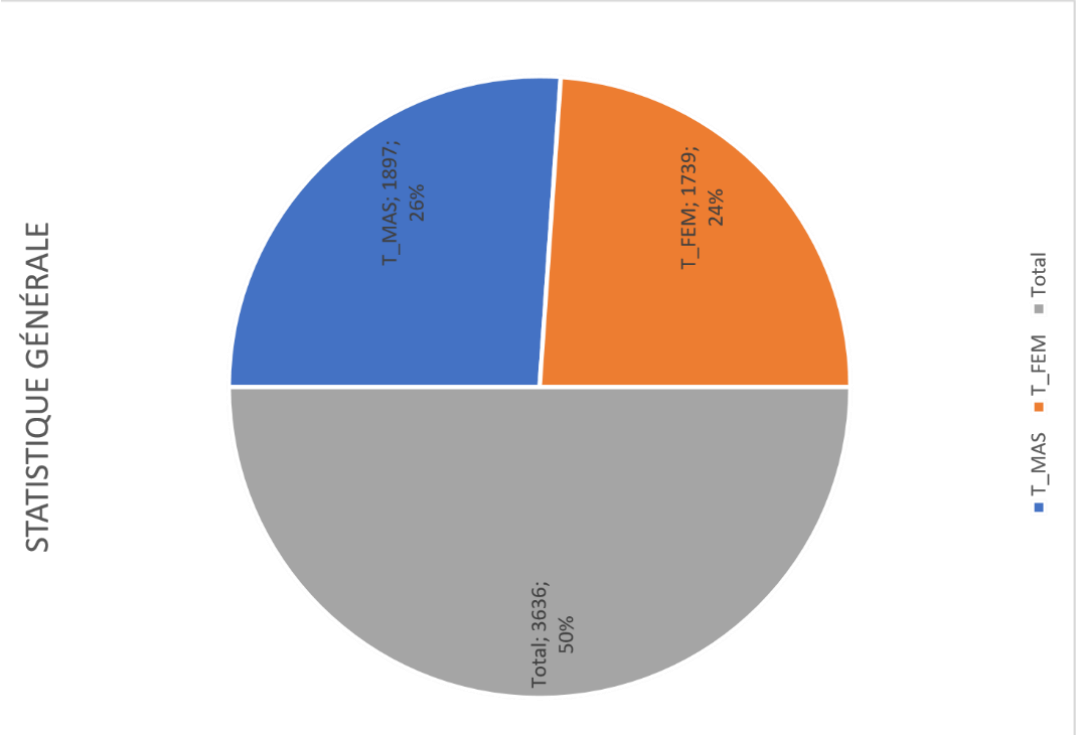
STATISTIQUE GÉNÉRALE
T_MAS; 1897; 26%
T_FEM; 1739; 24%
Total; 3636; 50%
T_MAS
T_FEM
Total

Entité	<6ans	6>12	13>17	18>20	21>25	26>30	31>35	36>40	41>45	46>50	51>55	56>60	61>64	65ans>	Total
033 Gironde															
>> Total	96	739	739	264	233	302	325	360	270	149	72	45	12	30	3636

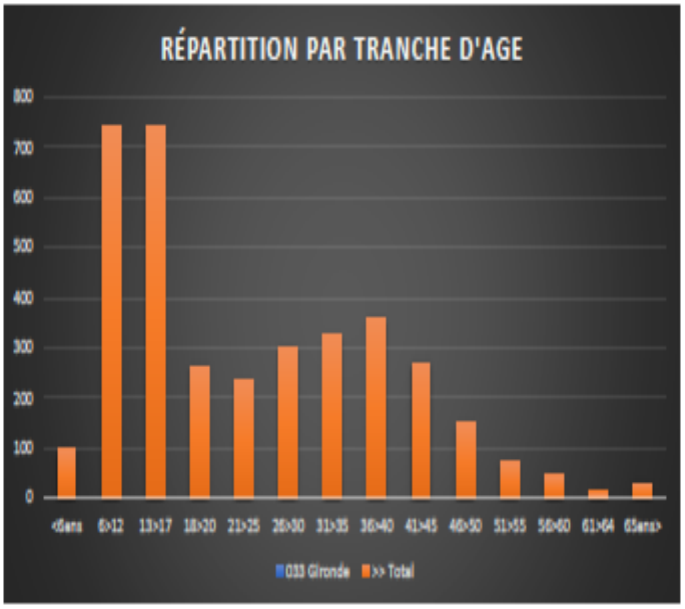

BILAN FINANCIER

&

PRÉVSIONNEL

FFvolley
Comité Gironde

Bilan Association

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

RAPPORT FINAL

- ☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 7 663,87
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 5 120,68
- ☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

COMITE DE GIRONDE DE VOLLEY BALL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 11/06/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	2 303	2 203	100	0,08		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 989	1 989			19	0,02
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	6 500		6 500	5,36		
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***10 792***	***4 192***	***6 600***	5,44	***19***	0,02
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	11 652	3 458	8 194	6,75	5 595	4,45
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	15 184		15 184	12,51	16 101	12,80
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	3 772		3 772	3,11	1 600	1,27
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	83 299		83 299	68,65	93 298	74,19
Charges constatées d'avance	4 285		4 285	3,53	9 146	7,27
TOTAL (II)	**118 191**	**3 458**	**114 733**	94,56	**125 740**	99,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***128 983***	***7 649***	***121 334***	100,00	***125 759***	100,00

COMITE DE GIRONDE DE VOLLEY BALL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros — Edité le 11/06/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	40 744	33,58	35 624	28,33
Résultat de l'exercice	7 664	6,32	5 121	4,07
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***48 408***	39,90	***40 744***	32,40
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			222	0,18
Fournisseurs et comptes rattachés	1 473	1,21	1 432	1,14
Autres	9 485	7,82	8 960	7,12
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	61 968	51,07	74 401	59,16
TOTAL(IV)	***72 925***	60,10	***85 015***	67,60
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**121 334**	100,00	***125 759***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			38 772	29,31	37 342	22,77	1 430	3,83
Cotisations			67 966	51,38	101 081	61,63	-33 115	-32,75
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			17 243	13,03	16 092	9,81	1 151	7,15
Reprise sur provisions, dépréciations			8 310	6,28	9 027	5,50	-717	-7,93
Transfert de charges					471	0,29	-471	-100,00
Sous-total des autres produits d'exploitation			***132 291***	100,00	***164 013***	100,00	***-31 722***	-19,33
Total des produits d'exploitation (I)			***132 291***	100,00	***164 013***	100,00	***-31 722***	-19,33
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			2 254	1,70	2 940	1,79	-686	-23,32
Autres achats non stockés			13 128	9,92	12 118	7,39	1 010	8,33
Services extérieurs			7 000	5,29	6 532	3,98	468	7,16
Autres services extérieurs			39 121	29,57	37 015	22,57	2 106	5,69
Impôts, taxes et versements assimilés			520	0,39	1 714	1,05	-1 194	-69,65
Salaires et traitements			35 664	26,96	34 455	21,01	1 209	3,51
Charges sociales			13 187	9,97	5 623	3,43	7 564	134,52
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 487	1,12	254	0,15	1 233	485,43
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations								
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			3 458	2,61	8 310	5,07	-4 852	-58,38
.Pour risques et charges : dotation aux provisions								
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées								
Autres charges			9 184	6,94	50 250	30,64	-41 066	-81,71
Total des charges d'exploitation (II)			***125 002***	94,49	***159 210***	97,07	***-34 208***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**7 289**	5,51	**4 803**	2,93	**2 486**	51,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)								
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			375	0,28	422	0,26	-47	-11,13
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***375***	0,28	***422***	0,26	***-47***	-11,13
CHARGES FINANCIERES:								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER	**375**	0,28	**422**	0,26	**-47**	-11,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**7 664**	5,79	**5 225**	3,19	**2 439**	46,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			104	0,06	-104	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***104***	0,06	***-104***	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôts sur les sociétés (X)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***-104***	-0,05	***104***	-100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***132 666***	100,28	***164 435***	100,26	***-31 769***	-19,31
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***125 002***	94,49	***159 314***	97,13	***-34 312***	-21,53
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***7 664***	5,79	***5 121***	3,12	***2 543***	49,66

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	**2 303**	**2 203**	**100**	0,08		
20500000000 CONCESS. BREVETS LICENCE	*2 303*		*2 303*	1,90	*5 571*	4,43
28050000000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS		*2 203*	*-2 203*	-1,81	*-5 571*	-4,42
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	**1 989**	**1 989**			**19**	0,02
21830000000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	*1 989*		*1 989*	1,64	*5 715*	4,54
28183000000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		*1 989*	*-1 989*	-1,63	*-5 696*	-4,52
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	**6 500**		**6 500**	5,36		
27480000000 AUTRES PRETS	*6 500*		*6 500*	5,36		
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***10 792***	***4 192***	***6 600***	5,44	***19***	0,02
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	**11 652**	**3 458**	**8 194**	6,75	**5 595**	4,45
31000000000 STOCKS MAT.PREM.ET FOURN.	*11 652*		*11 652*	9,60	*13 905*	11,06
39100000000 PROV.DEPR.MAT.PREM.FOURN.		*3 458*	*-3 458*	-2,84	*-8 310*	-6,60
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	**15 184**		**15 184**	12,51	**16 101**	12,80
41000000000 CLIENTS	*15 184*		*15 184*	12,51	*16 101*	12,80
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	**3 772**		**3 772**	3,11	**1 600**	1,27
46870000000 PRODUITS A RECEVOIR	*3 772*		*3 772*	3,11	*1 600*	1,27
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	**83 299**		**83 299**	68,65	**93 298**	74,19
51210000000 BANQUE CREDIT MUTUEL	*12 424*		*12 424*	10,24	*16 798*	13,36
51233000000 LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	*70 875*		*70 875*	58,41	*76 500*	60,83
Charges constatées d'avance	**4 285**		**4 285**	3,53	**9 146**	7,27

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
48600000000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	*4 285*		*4 285*	3,53	*9 146*	7,27
TOTAL (II)	**118 191**	**3 458**	**114 733**	94,56	**125 740**	99,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***128 983***	***7 649***	***121 334***	100,00	***125 759***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	**40 744**	33,58	**35 624**	28,33
11000000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	*40 744*	33,58	*35 624*	28,33
Résultat de l'exercice	**7 664**	6,32	**5 121**	4,07
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***48 408***	39,90	***40 744***	32,40
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			**222**	0,18
41910000000 CLIENTS CREDITEURS			*222*	0,18
Fournisseurs et comptes rattachés	**1 473**	1,21	**1 432**	1,14
40100000000 FOURNISSEURS	*1 189*	0,98	*1 168*	0,93
40810000000 FACTURES NON PARVENUES	*284*	0,23	*264*	0,21
Autres	**9 485**	7,82	**8 960**	7,12
42820000000 DETTES PROV./CONGES PAYES	*5 535*	4,56	*4 772*	3,79
43100000000 SECURITE SOCIALE	*1 084*	0,89	*2 120*	1,69
43730000000 RETRAITE MEDERIC	*285*	0,23	*382*	0,30
43732000000 PREV IONIS	*234*	0,19	*312*	0,25
43820000000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*1 827*	1,51	*811*	0,64
44860000000 CHARGES A PAYER	*520*	0,43	*563*	0,45
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	**61 968**	51,07	**74 401**	59,16
48700000000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	*61 968*	51,07	*74 401*	59,16
TOTAL(IV)	***72 925***	60,10	***85 015***	67,60
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**121 334**	100,00	***125 759***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			**38 772**	29,31	**37 342**	22,77	1 430	3,83
74171000000 SUBVENTION DDJS 33			*8 000*	6,05	*13 500*	8,23	*-5 500*	-40,73
74182000000 SUBVENT CNASEA SECRETAIRE			*7 762*	5,87	*6 383*	3,89	*1 379*	21,60
74420000000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL			*13 800*	10,43	*13 600*	8,29	*200*	1,47
74421000000 SUBVENTION CD AIDE A L'EMPLOI			*3 979*	3,01			*3 979*	N/S
74430000000 SUBVENTION LIGUE AIDE EMPLOI			*3 731*	2,82	*3 859*	2,35	*-128*	-3,31
74440000000 SUBVENTION AIDE AUX LIGUES			*1 500*	1,13			*1 500*	N/S
Cotisations			**67 966**	51,38	**101 081**	61,63	-33 115	-32,75
75610300000 REAFFIL CLUBS NATIONAUX			*550*	0,42	*495*	0,30	*55*	11,11
75610400000 REAFFILIAT CLUBS REGIONAUX			*550*	0,42	*866*	0,53	*-316*	-36,48
75610500000 REAFFILIATION CLUBS DEP			*455*	0,34	*1 050*	0,64	*-595*	-56,66
75620200000 LIC COMPEITION LIBRE			*14 503*	10,96	*26 319*	16,05	*-11 816*	-44,89
75620300000 LICENCES SENIORS			*9 795*	7,40	*20 861*	12,72	*-11 066*	-53,04
75620400000 LICENCES M20-M17			*6 645*	5,02	*14 668*	8,94	*-8 023*	-54,69
75620500000 LICENCES M15-M13			*5 728*	4,33	*10 633*	6,48	*-4 905*	-46,12
75620600000 LICENCES M11-M9			*1 931*	1,46	*4 590*	2,80	*-2 659*	-57,92
75620700000 LICENCES DIRIGEANTS			*81*	0,06	*180*	0,11	*-99*	-54,99
75620800000 LICENCES ENCADREMENT			*533*	0,40	*1 216*	0,74	*-683*	-56,16
75620900000 LICENCES M7 BABY			*214*	0,16	*640*	0,39	*-426*	-66,55
75621000000 LIC BEACH ME/CLUB SEN/PUP			*15*	0,01	*23*	0,01	*-8*	-34,77
75621100000 LIC BEACH SENIORS ESPOIR			*435*	0,33			*435*	N/S
75621600000 LIC SEN/ESP BEACH SEULE			*30*	0,02	*21*	0,01	*9*	42,86
75622100000 MUTATIONS NATIONALES			*1 925*	1,46	*1 650*	1,01	*275*	16,67
75622200000 MUTATIONS REGIONALES			*1 250*	0,94	*880*	0,54	*370*	42,05
75622400000 DOUBLE TRIPLE SURCLASSEM			*125*	0,09	*983*	0,60	*-858*	-87,27
75630100000 ENGAGEMENTS LOISIRS			*3 480*	2,63	*4 480*	2,73	*-1 000*	-22,31
75630200000 ENGAGEMENTS SPORT ENTREPR			*1 760*	1,33			*1 760*	N/S
75630300000 ENGAGEMENT SENIORS			*3 080*	2,33	*3 220*	1,96	*-140*	-4,34
75630400000 ENGAGEMENT M20-M17			*4 620*	3,49	*2 420*	1,48	*2 200*	90,91
75630500000 ENGAGEMENT M15-M11			*8 660*	6,55	*4 020*	2,45	*4 640*	115,42
75630600000 ENGAGEMENT COUPE GIRONDE			*1 600*	1,21	*1 050*	0,64	*550*	52,38
75630700000 ENGAGEMENT TOURNOI BEACH					*815*	0,50	*-815*	-100,00
75660300000 PHOTOCOPIE COULEUR					*3*	0,00	*-3*	-100,00
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			**17 243**	13,03	**16 092**	9,81	1 151	7,15
75800000000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.			*114*	0,09	*1 201*	0,73	*-1 087*	-90,50
75811000000 STAGE SELECTION JEUNES			*8 351*	6,31	*6 475*	3,95	*1 876*	28,97
75811200000 FORMATION PROF DES ECOLES			*160*	0,12	*200*	0,12	*-40*	-19,99
75811300000 FORMATION MARQUEUR			*440*	0,33	*720*	0,44	*-280*	-38,88
75811400000 MSIE A DISPOSITION AGENT DEVEL			*1 180*	0,89	*358*	0,22	*822*	229,61
75811500000 FORMATION ARBIRTRE					*140*	0,09	*-140*	-100,00
75811600000 MISE A DISPO AGENT DEVELOP BVM			*6 998*	5,29	*6 998*	4,27		0,00
Reprise sur provisions, dépréciations			**8 310**	6,28	**9 027**	5,50	-717	-7,93
78173000000 REPR./PROV.DEPR.ACT.CIRC.			*8 310*	6,28	*9 027*	5,50	*-717*	-7,93
Transfert de charges					**471**	0,29	-471	-100,00
79100000000 TRANSFERT DE CHARGES					*471*	0,29	*-471*	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Sous-total des autres produits d'exploitation	***132 291***	100,00	***164 013***	100,00	***-31 722***	-19,33
Total des produits d'exploitation (I)	***132 291***	100,00	***164 013***	100,00	***-31 722***	-19,33
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
Achats de matières premières et approvisionnements						
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	**2 254**	1,70	**2 940**	1,79	-686	-23,32
60320000000 VAR.STOCKS AUTR.APPROVIS.	*2 254*	1,70	*2 940*	1,79	*-686*	-23,32
Autres achats non stockés	**13 128**	9,92	**12 118**	7,39	1 010	8,33
60400000000 FRAIS D'INTERVENANTS	*8 563*	6,47	*7 169*	4,37	*1 394*	19,44
60501000000 ACHAT MATERIEL SALLE	*291*	0,22	*402*	0,25	*-111*	-27,60
60502000000 ACHAT MATERIEL BEACH	*180*	0,14	*649*	0,40	*-469*	-72,26
60640000000 FTURES ADMINISTRATIVES	*2 550*	1,93	*2 632*	1,60	*-82*	-3,11
60641000000 FRAIS PHOTOCOPIE	*1 544*	1,17	*1 266*	0,77	*278*	21,96
Services extérieurs	**7 000**	5,29	**6 532**	3,98	468	7,16
61110000000 SOUS TRAITANCE PAYE	*304*	0,23	*264*	0,16	*40*	15,15
61350000000 CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	*4 751*	3,59	*4 751*	2,90		0,00
61400000000 LOYER COMITE GIRONDE	*621*	0,47	*477*	0,29	*144*	30,19
61560000000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	*252*	0,19			*252*	N/S
61612000000 ASSURANCES	*1 073*	0,81	*1 041*	0,63	*32*	3,07
Autres services extérieurs	**39 121**	29,57	**37 015**	22,57	2 106	5,69
62262000000 HONORAIRES	*4 228*	3,20	*4 143*	2,53	*85*	2,05
62341000000 RECOMPENSES BEACH VOLLEY	*4 387*	3,32	*1 275*	0,78	*3 112*	244,08
62342000000 RECOMPENSES SPORT EN SALLE	*470*	0,36	*480*	0,29	*-10*	-2,07
62380000000 CADEAUX DONS	*250*	0,19	*147*	0,09	*103*	70,07
62510000000 DEPLAC COMITE GIRONDE	*3 147*	2,38	*8 304*	5,06	*-5 157*	-62,09
62511000000 DEPLAC AGENT DE DEVELOPPE	*2 083*	1,57	*1 326*	0,81	*757*	57,09
62512000000 DEPLAC COMMISSION BEACH	*2 294*	1,73	*1 428*	0,87	*866*	60,64
62520000000 DEPLAC SELECTIONS JEUNES	*9 418*	7,12	*7 770*	4,74	*1 648*	21,21
62521000000 DEPLACEMENTS SELECTION VETERAN	*700*	0,53	*900*	0,55	*-200*	-22,21
62530100000 HEBERGEMENT SELECTIONS	*5 206*	3,94	*6 083*	3,71	*-877*	-14,41
62532000000 DEPLAC ARBITRAGE	*1 185*	0,90	*727*	0,44	*458*	63,00
62560000000 FRAIS RECEPT COMITE DIREC	*3 167*	2,39	*1 384*	0,84	*1 783*	128,83
62610000000 FRAIS POSTAUX	*2 328*	1,76	*2 769*	1,69	*-441*	-15,92
62700000000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	*178*	0,13	*199*	0,12	*-21*	-10,54
62810000000 COTIS PROFESSIONNELLES	*80*	0,06	*80*	0,05		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	**520**	0,39	**1 714**	1,05	-1 194	-69,65
63330000000 FORMAT PROF CONTINUE	*520*	0,39	*1 714*	1,05	*-1 194*	-69,65
Salaires et traitements	**35 664**	26,96	**34 455**	21,01	1 209	3,51
64110000000 REMUNERATIONS PERSONNEL	*34 901*	26,38	*33 533*	20,45	*1 368*	4,08
64120000000 VARIAT PROV CONGES PAYES	*763*	0,58	*1 133*	0,69	*-370*	-32,65
64121000000 PROVISIONS PRIMES A VERSER			*-211*	-0,12	*211*	-100,00
Charges sociales	**13 187**	9,97	**5 623**	3,43	7 564	134,52
64510000000 URSSAF/POLE EMPLOI	*9 041*	6,83	*3 805*	2,32	*5 236*	137,61
64512000000 VARIAT PROV CH/SOC/CP	*1 016*	0,77	*47*	0,03	*969*	N/S
64519000000 PROV CH/SOC/PRIME A PAYER			*-211*	-0,12	*211*	-100,00
64530000000 COTIS RETRAITE MEDERIC	*2 200*	1,66	*1 490*	0,91	*710*	47,65
64532000000 COTIS PREVOYANCE	*722*	0,55	*306*	0,19	*416*	135,95
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL	*209*	0,16	*186*	0,11	*23*	12,37
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	**1 487**	1,12	**254**	0,15	1 233	485,43
68111000000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	*1 468*	1,11			*1 468*	N/S
68112000000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	*19*	0,01	*254*	0,15	*-235*	-92,51
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	**3 458**	2,61	**8 310**	5,07	-4 852	-58,38
68173000000 DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRC	*3 458*	2,61	*8 310*	5,07	*-4 852*	-58,38

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	**9 184**	6,94	**50 250**	30,64	-41 066	-81,71
65800000000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	*3*	0,00	*80*	0,05	*-77*	-96,24
65810200000 REAFFILIATION AUTRES CLUB	*225*	0,17	*960*	0,59	*-735*	-76,55
65811000000 REAFFILIATION CLUBS REGION			*1 113*	0,68	*-1 113*	-100,00
65811100000 REAFFILIATION CLUBS NAT.			*371*	0,23	*-371*	-100,00
65812000000 LICENCES SENIORS	*658*	0,50	*9 154*	5,58	*-8 496*	-92,80
65812100000 LICENCES M20-M17	*492*	0,37	*6 956*	4,24	*-6 464*	-92,92
65812200000 LICENCES M15-M13	*336*	0,25	*4 006*	2,44	*-3 670*	-91,60
65812300000 LICENCES M11-M9	*188*	0,14	*1 924*	1,17	*-1 736*	-90,22
65814000000 LIC BEACH M/CLUBS SEN/PUP	*65*	0,05			*65*	N/S
65814100000 LICEN BEACH SENIORS ESP	*741*	0,56	*41*	0,02	*700*	N/S
65814500000 LICENCE COMPET LIB	*5 816*	4,40	*8 874*	5,41	*-3 058*	-34,45
65814600000 LICENCE DIRIGEANT	*170*	0,13	*872*	0,53	*-702*	-80,49
65814700000 LICENCE ENCADREMENT	*177*	0,13			*177*	N/S
65814800000 LICENCE M7 BABY	*63*	0,05	*239*	0,15	*-176*	-73,63
65814900000 LICENCE DECOURVERTE	*26*	0,02			*26*	N/S
65815000000 MUTATIONS NATIONALES			*798*	0,49	*-798*	-100,00
65815100000 MUTATIONS REGIONALES	*58*	0,04	*1 211*	0,74	*-1 153*	-95,20
65815200000 DOUBLE TRIPLE SURCLASSEM			*25*	0,02	*-25*	-100,00
65815400000 PLAN ACTION AIDE EMPLOI	*115*	0,09	*10 281*	6,27	*-10 166*	-98,87
65820000000 AIDES AUX CLUBS			*3 300*	2,01	*-3 300*	-100,00
65831000000 FORMATION ENTRAINEUR	*51*	0,04	*45*	0,03	*6*	13,33
Total des charges d'exploitation (II)	***125 002***	94,49	***159 210***	97,07	***-34 208***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**7 289**	5,51	**4 803**	2,93	**2 486**	51,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)						
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	**375**	0,28	**422**	0,26	-47	-11,13
76400000000 REVENUS VAL.MOB.PLACEMENT	*375*	0,28	*422*	0,26	*-47*	-11,13
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	***375***	0,28	***422***	0,26	***-47***	-11,13
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER	**375**	0,28	**422**	0,26	**-47**	-11,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**7 664**	5,79	**5 225**	3,19	**2 439**	46,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 11/06/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)	%
Sur opérations de gestion			**104**	0,06	-104	-100,00
67180000000 CHARGES EXECEPTIONNELLES DIVERSES			*104*	0,06	*-104*	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***104***	0,06	***-104***	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôts sur les sociétés (X)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***-104***	-0,05	***104***	-100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***132 666***	100,28	***164 435***	100,26	***-31 769***	-19,31
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***125 002***	94,49	***159 314***	97,13	***-34 312***	-21,53
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***7 664***	5,79	***5 121***	3,12	***2 543***	49,66

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

PRÉVISIONNEL 2019

PREVISIONNEL COMITE GIRONDE VOLLEY BALL		REALISE 2016	REALISE 2017	REALISE 2018	BUDGET 2019
Achats de marchandises et matières 1ères		**42 791,32**	**55 666,00**	**59 250,00**	**56 769,00**
604000	frais intervenants	3 114,27	7 169,00	8 563,00	8 568,00
605010	achat mat salle	1 725,82	402,00	291,00	1 129,00
605020	achat mat beach	0,00	649,00	180,00	1 000,00
606400	ftures administratives	572,18	2 632,00	2 550,00	1 800,00
606410	frais photocopies	2 605,39	1 266,00	1 544,00	1 200,00
611100	sous traitance paye/administ	306,00	264,00	304,00	304,00
613500	credit bail photocopieur	4 959,58	4 751,00	4 751,00	4 751,00
614000	loyer	529,62	477,00	621,00	622,00
615600	maintenance informatique	0,00	0,00	252,00	120,00
616120	assurances	1 012,37	1 041,00	1 073,00	1 080,00
622600	honoraires	4 162,01	4 143,00	4 228,00	4 230,00
623410	recomprense beach volley	2 005,15	1 275,00	4 387,00	2 500,00
623420	récompenses sport salle	0,00	480,00	470,00	500,00
623710	cadeaux dons	0,00	147,00	250,00	100,00
625100	depic comite gironde	4 921,80	8 304,00	3 147,00	2 150,00
625110	depic agent developpement	244,00	1 326,00	2 083,00	2 090,00
625120	deplac commis beach	1 732,99	1 428,00	2 294,00	2 300,00
625200	depic selection jeunes	7 319,75	7 770,00	9 418,00	9 450,00
625210	depic selection vétéran	75,00	900,00	700,00	700,00
625301	hebergement sélections	3 247,00	6 083,00	5 206,00	5 230,00
625320	deplac arbitrage	352,00	727,00	1 185,00	1 185,00
625320	frais reception comite directeur	1 421,33	1 384,00	3 167,00	3 100,00
626100	frais postaux & tél	2 224,81	2 769,00	2 328,00	2 400,00
627000	services bancaires	185,25	199,00	178,00	180,00
628100	cotis cdos	75,00	80,00	80,00	80,00
Variation de stock (mat 1ères)		**5 066,65**	**2 940,00**	**2 254,00**	**-1 400,00**
603200	variat stock mat 1res	5 066,65	2 940,00	2 254,00	-1 400,00
Achat de mat.premières et autres appros		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres achats et charges externes		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Taxes et versements assimilés		**781,24**	**1 714,00**	**520,00**	**1 302,00**
631300	formations diverses	0,00	0,00	0,00	780,00
633300	formations continue	781,24	1 714,00	520,00	522,00
Salaires et traitements		**34 795,06**	**34 455,00**	**35 664,00**	**35 620,00**
641100	salaires agent développement	21 362,81	22 637,00	24 130,00	24 300,00
641100	Salairesagent administratif	10 391,08	10 896,00	10 771,00	10 900,00
641100	salaires intervenants	899,17	0,00	0,00	0,00
641200	variation congés payés	1 131,00	1 133,00	763,00	420,00
641400	primes diverses	1 011,00	-211,00	0,00	0,00
Charges sociales		**7 925,70**	**5 623,00**	**13 187,00**	**12 090,00**
645100	urssaf	5 632,64	3 805,00	9 041,00	8 500,00
645300	mederic retraite	1 300,63	1 490,00	2 200,00	2 230,00
645320	prevoyance	353,83	306,00	722,00	730,00
645290	variation ch/soc /congés payés	244,00	47,00	1 016,00	450,00
647500	medecine du travail	183,60	186,00	208,00	180,00

PREVISIONNEL COMITE GIRONDE VOLLEY BALL		REALISE 2016	REALISE 2017	REALISE 2018	BUDGET 2019
Production vendue de biens		**0,00**	**3,00**	**0,00**	**0,00**
707110	vte feuilles de match	0,00	0,00	0,00	0,00
707300	vte matériel	0,00		0,00	0,00
707130	vte photocopies	0,00	3,00	0,00	0,00
Production vendue de services		**7 676,70**	**8 416,00**	**8 778,00**	**8 940,00**
758114	refac agent developpement	897,50	358,00	1 180,00	1 200,00
758113	formation marqueur	240,00	720,00	600,00	400,00
758115	formation arbitre	124,00	340,00	0,00	340,00
758116	mise à disposition agent développement BMV	6 415,20	6 998,00	6 998,00	7 000,00
	PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 676,70**	**8 419,00**	**8 778,00**	**8 940,00**
Subventions d'exploitation		**39 108,97**	**37 342,00**	**38 772,00**	**26 230,00**
741710	Subventions CNDS	13 250,00	13 500,00	8 000,00	4 000,00
741810	subventions aide aux ligues	0,00	0,00	1 500,00	750,00
741820	subventions salaire secrétariat cnasea	8 524,57	6 383,00	7 762,00	0,00
744200	subvention conseil Départemental	13 600,00	13 600,00	13 800,00	13 800,00
744300	Subvention ligue aide emploi	3 734,40	3 859,00	3 731,00	3 700,00
744200	subvention conseil départemental soutien emploi	0,00	0,00	3 979,00	3 980,00
Reprises sur amortis. Ét prov., transfert e charges		**8 093,96**	**9 498,00**	**8 310,00**	**4 226,00**
781740	Rep/prov. Deprec. Créancesdtes	0,00	0,00	0,00	0,00
781730	reprise prov stock	7 560,68	9 027,00	8 310,00	3 458,00
791000	Transf. Charges d'exploitation	533,28	471,00	0,00	768,00
Autres produits		**104 642,66**	**108 756,00**	**76 430,00**	**74 729,00**
756103	reaffiliations clubs nation région	1 045,00	495,00	1 100,00	850,00
756104	reaffiliations autres clubs	3 842,00	1 916,00	455,00	960,00
756230	licences pour tous	0,00	0,00	0,00	845,00
756202	licences compet lib	27 384,00	26 319,00	14 503,00	14 700,00
756203	lic seniors	20 555,00	20 861,00	9 795,00	7 100,00
756204	licences M20-M17	12 460,00	14 668,00	6 645,00	7 218,00
756205	licences M15-M13	8 775,00	10 633,00	5 728,00	6 120,00
756206	licences M11-M9	4 800,00	4 590,00	1 931,00	1 651,00
756208	licences encadrement	1 138,00	1 216,00	533,00	534,00
756209	licences M7 baby	700,00	640,00	214,00	280,00
756207	licences dirigeants	357,00	180,00	81,00	12,00
756210	licences beach même club senior pupilles	362,53	23,00	15,00	77,00
756216	licences beach seule	0,00	0,00	30,00	12,00
756211	licences beach seniors espoirs	185,13	21,00	435,00	270,00
756221	mutations nationales	1 334,00	1 650,00	1 925,00	1 225,00
756222	mutations regionales	1 327,00	880,00	1 250,00	1 275,00
756224	Double surclassement	78,00	983,00	125,00	140,00
756301	engagements loisirs	4 580,00	4 480,00	3 480,00	3 310,00
756302	engagements sport entreprise	0,00	0,00	1 760,00	1 760,00
756303	engagements seniors	3 080,00	3 220,00	3 080,00	2 180,00
756304	engagements M20-M17	1 980,00	2 420,00	4 620,00	4 700,00
756305	engagements M15-M11	4 420,00	4 020,00	8 660,00	8 700,00
756306	engagements Coupe gironde	1 080,00	1 050,00	1 600,00	1 600,00
756308	engagements beach volley grand chelem	800,00	815,00	0,00	810,00
756308	engagement VLG	400,00	0,00	0,00	0,00
758000	produits divers	0,00	1 201,00	114,00	0,00
758110	stage selections jeunes	3 960,00	6 475,00	8 351,00	8 400,00
	TOTAL DES PDTS D'EXPLOITATION	**159 522,29**	**164 015,00**	**132 290,00**	**114 125,00**

645190	prov ch soc primes à payer	211,00	-211,00	0,00	0,00
Dotation aux amortissementscsur immobilisations		**253,84**	**254,00**	**1 487,00**	**600,00**
681110	Dot. Amort. Immo. Incorp.	0,00	0,00	1 468,00	100,00
681120	Dot. Amort. Immo. Corpo	253,84	254,00	19,00	500,00
Dotations aux provisions sur actif circulant		**9 026,83**	**8 310,00**	**3 457,00**	**3 450,00**
681730	Dot. Prov. Depre. Stocks	9 026,83	8 310,00	3 457,00	3 450,00
Autres charges		**50 973,82**	**50 250,00**	**9 182,00**	**8 692,00**
658000	frais divers	0,00	80,00	2,00	0,00
658101	reafiliation nation/region	1 120,00	960,00	225,00	142,00
658102	reafiliation autres clubs	1 608,10	1 484,00	0,00	0,00
658104	licences loisir compet lib	12 242,34	8 874,00	5 815,00	5 820,00
658120	licences seniors	10 714,30	9 154,00	658,00	614,00
658121	licences M20-M17	6 551,32	6 956,00	492,00	430,00
658122	licences M15-M13	4 306,28	4 006,00	336,00	345,00
658123	licences M11-M9	2 555,22	1 924,00	188,00	195,00
658147	licences encadrement	744,60	0,00	177,00	180,00
658148	licences M7 baby	236,11	239,00	63,00	66,00
658146	licence dirigeant	220,90	872,00	170,00	115,00
658140	licences beach seniors esp	185,13	0,00	741,00	740,00
658141	licences beach seniors espoirs autre club	0,00	41,00	65,00	0,00
658142	licences beach juniors cadet autre club	0,00	0,00	0,00	0,00
658149	licences découverte	55,20	0,00	26,00	0,00
658150	mutations nationales	827,12	798,00	0,00	0,00
658151	mutations regionales	767,41	1 211,00	58,00	0,00
658152	double triple surclassement	44,79	25,00	0,00	0,00
658200	aides aux clubs	300,00	3 300,00	0,00	0,00
658310	formation entraineur arbitre	0,00	45,00	51,00	45,00
658154	plan action aide à l'emploi	8 495,00	10 281,00	115,00	0,00
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**151 614,46**	**159 212,00**	**125 001,00**	**117 123,00**
RESULTAT EXPLOITATION		**7 907,83**	**4 803,00**	**7 289,00**	**-2 998,00**
764000	produits livret b	295,10	422,00	375,00	350,00
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**295,10**	**422,00**	**375,00**	**350,00**
Intérêts et charges assimilées		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
668000	intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
		295,10	**422,00**	**375,00**	**350,00**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**8 202,93**	**5 225,00**	**7 664,00**	**-2 648,00**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
771110	amendes resultat non comuniques	0,00	0,00	0,00	0,00
771120	amendes match forfait	0,00	0,00	0,00	0,00
771150	amendes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
771800	prod div exceptio	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Charges exceptionnels sur opérations de gestion					
671800	Autres char. Excep. Gestion	135,00	104,00	0,00	0,00
		135,00	**104,00**	**0,00**	**0,00**
		-135,00	**-104,00**	**0,00**	**0,00**
		159 817,39	**164 437,00**	**132 665,00**	**114 475,00**
		151 749,46	**159 316,00**	**125 001,00**	**117 123,00**
		8 067,93	**5 121,00**	**7 664,00**	**-2 648,00**

TARIFICATION

TARIFS 2019/2020

Licence competition VB		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Senior		19,43	20,50	20,88	22,00	23,00
M20/M17		15,79	15,40	17,31	18,00	19,00
M15/M13		12,32	14,70	13,26	15,00	16,00
M11/M9		11,27	14,80	12,21	13,00	13,00
M7		6,31	8,00	6,50	7,00	8,00
PASSAGE VERS BEACH SENIORS A M17				5,00	5,00	5,00
PASSAGE VERS BEACH M15 A M7				2,50	2,50	2,50
Licence competition Beach						
Senior		19,43	9,00	10,00	10,00	11,00
M20/M17		15,79	9,00	10,00	10,00	11,00
M15/M13		11,32	4,00	5,00	5,00	6,00
M11/M9		11,27	3,00	5,00	5,00	6,00
M7		5,31	2,00	5,00	5,00	5,00
PASSAGE VERS VB SENIOR				15,00	15,00	15,00
PASSAGE VERS VB M20 A M17			2,00	13,00	13,00	13,00
PASSAGE VERS VB M15 A M9				6,00	6,00	6,00
PASSAGE VERS VB M7				3,00	3,00	3,00
Competition libre		10,96	12,00	11,85	13,00	14,00
Dirigeant-Encadrement		5,96	11,00	6,75	7,00	8,00
VOLLEY POUR TOUS			0,00	0,00	0,00	0,00
DOUBLE TRIPLE SURCLASSEMENT		1,34	2,00	8,92	10,00	10,00
1 - REAFFILIATION TRONC COMMUN				15	20	20
2 - REAFFILIATION TC+VB+BV+PARA DEP				40	120	130
3 - REAFFILATION TC+VB+BV+PARA REG				100	140	140
4 - REAFFILIATION TC+VB+BV+PARA NAT				110	160	160
5 - REAFFILIATION TC+VB	dep			90	50	60
5 - REAFFILIATION TC+VB	reg			90	70	70
5 - REAFFILIATION TC+VB	nat			90	90	90
6 - REAFFILIATION TC+BV				50	35	35
7 - REAFFILIATION TC+ PARA VOLLEY				40	35	35
2 - REAFFILIATION TC+VB+BV	dep				85	95
2 - REAFFILIATION TC+VB+BV	reg				105	105
2 - REAFFILIATION TC+VB+BV	nat				125	125
8 - REAFFILIATION CLUB JEUNE				10		
MUTATION NATIONALE		28,46	30	50	50	50
MUTATION REGIONALE		28,46	20	25	25	25
MUTATION BEACH			20	20	20	20

ENGAGEMENTS ET FORMATIONS

TARIFICATION 2019/2020		
SENIORS	ENGAGEMENT	140,00 €
SENIOR 2°PHASE	ASE ENGAGEMENT	70,00 €
M20 à M17	ENGAGEMENT	110,00 €
M15à M9	ENGAGEMENT	60,00 €
JEUNES 2° PHASE	ASE ENGAGEMENT	50,00 €
CHALLENGE LOISIRS	LOISIR ET CHAMPIONNAT OPEN ENGAGEMENT	80,00 €
CHALLENGE LOISIRS 2° PHASE	LOISIR ET CHAMPIONNAT OPEN ENGAGEMENT 2° PHASE	60,00 €
COUPES ENGAGEMENT		50,00 €
INDEMNISATION DES ARBITRES PAR EQUIPE		20,00 €
FORMATION MARQUEUR		40,00 €
FORMATION ARBITRE		40,00 €
PHOTOCOPIE COULEUR		0,10 €
PHOTOCOPIE NOIR		0,05 €

DROITS ET AMENDES 2019 / 2020					
JEUNES		SENIOR		LOISIR / COUPES DE GIRONDE	
CLUB FORFAIT	10,00 €	CLUB FORFAIT	80,00 €	CLUB FORFAIT	40,00 €
1 SEUL MATCH		CLUB FRFAIT GENERAL	320,00 €	CLUB FRFAIT GENERAL	160,00 €
CLUB FORFAIT GENERAL	160,00 €	MATCH PERDU PENALITE	160,00 €	JOUEUR NON LICENCIE MATCH PERDU PAR PENALITE	300,00 €
JOUEUR NON LICENCIE	200,00 €	JOUEUR NON LICENCIE MATCH PERDU PAR PENALITE	300,00 €	ABSENCE CODE ET DATE	5,00 €
MATCH PERDU PA PENALITE		ENTRAINEUR NON LICENCIE	150,00 €	ABSENCE NOM EQUIPE	5,00 €
ENTRAINEUR NON LICENCIE	100,00 €	FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE dans les 5 jours suivants	60,00 €	ABSECE N° LICENCE OU NOM JOUEUR	10,00 €
FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE (MERCREDI 12H)	10,00 €	RESULTAT NON SAISI AVNAT SURLENDEMAIN 20H	60,00 €	ABSENCE SIGNATURE CAPITAINE	30,00 €
ABSENCE CODE ET DATE	10,00 €	ABSENCE CODE ET DATE	35,00 €	ABSENCE FEUILLE DE MATCH	30,00 €
ABSENCE NOM D'EQUIPE	5,00 €	ABSENCE NOM EQUIPE	10,00 €	TRICHERIE RECONNUE	450,00 €
ABSENCE RESULTAT	5,00 €	ABSENCE RESULTAT	10,00 €		
ABSENCE N° LICENCE	5,00 €	ABSECE N° LICENCE OU NOM JOUEUR	15,00 €		
NOM DES JOUEURS		ABSENCE SIGNATURE CAPITAINE OU ENTRAINEUR	15,00 €		
ABSENCE SIGNATURE CAPITAINE OU ENTRAINEUR	5,00 €	ABSENCE ARBITRE SUR FEUILLE DE MATCH (club recevant)	60,00 €		
TRICHERIE RECONNUE	450,00 €	REPORT DE MATCH SANS ACCORD DE LA COMMISSION SPORTIVE	55,00 €		
		TRICHERIE RECONNUE	450,00 €		
		DROIT RECLAMATION	25,00 €		
		DROIT D'APPEL	50,00 €		
		ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE	100,00 €		

FFvolley
Comité Gironde

LES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

RESPONSABLE DE COMMISSION :
ALAIN TRÉVISIOL

ADJOINTS :
MARIE-LOU SOUBIÈS(AGJA)
STÉPHANE BONNIN(ES BLANQUEFORT)

Cette saison a marqué un changement de formule, avec une première phase proxi, avec toutes les équipes et une deuxième phase en régional Elite, avec les équipes qualifiées et Proxi, avec les équipes restantes.

Les championnats ont démarré le 6 octobre.

La saison s'est déroulée de manière très régulière, avec un plateau toutes les 2 semaines dans chaque catégorie, de M11 à M15. L'organisation en 2 phases permet de proposer une 2ème phase équilibrée.

Le championnat M17 s'est déroulé en formule championnat classique.
Le palmarès est le suivant :

Catégorie	Champion Proxi
M11 Niveau Bronze	FLOIRAC
M11 Niveau Argent	LIBOURNE
M11 Niveau Or	MERIGNAC
M11 Niveau Expert	TALENCE
M13F Honneur	JSA
M13F Excellence	JSA
M13G	TALENCE
M15/M17 4x4 MIXTE Honneur	AGJA
M15/M17 4x4 MIXTE Excellence	FLOIRAC
M15F 6x6	MERIGNAC
M17F Honneur	ILLAC
M17F Excellence	SALLES-MIOS
M17G	SALLES-MIOS

- La commission remercie les clubs pour leur implication.
- Les bonnes pratiques et les bonnes habitudes ont été consolidées, elles permettent de travailler efficacement avec les clubs.
- L'organisation de certains clubs a encore progressé cette saison, pour nous permettre d'arriver à un état global très satisfaisant.

Aucun problème n'est resté sans solution, en particulier, sur la gestion des implantations, et il faut remercier au passage les clubs, qui ont permis de résoudre des problèmes de salle de dernière minute.

Il faut noter l'arrivée de deux nouveaux clubs dans les compétitions jeunes : Nord Bassin et Libourne

Le bilan de la saison est globalement positif pour la commission :

Un nombre de matches conséquents et très souvent intéressants :

		M17F	M17G (*)	M15F	MF4x4	M13F	M13G	
1ère phase	Nbre d'équipes	11	6	14	14	18	8	71
	Nbre de matches prévus	15	30	56	42	73	28	244
	Nbre de forfaits	0	3	3	0	2	0	8
	Nbre de matches joués	15	27	53	42	71	28	**236**
2ème phase	Nbre d'équipes	11		8	14	14	7	54
	Nbre de matches prévus	31		34	42	84	42	233
	Nbre de forfaits	2		6	5	2	4	19
	Nbre de matches joués	29		28	37	82	38	**214**
Taux participation		95,7%	90,0%	90,0%	94,0%	97,5%	94,3%	

(*) Une seule phase

- Un bilan très positif chez les filles (beaucoup d'équipes, matches intéressants, bonne participation)

- Un bilan en amélioration chez les garçons (plus d'équipes, championnat M17 à 6 équipes, moins de forfaits)

- Un bilan très positif dans la catégorie M11 (beaucoup d'équipes, beaucoup d'enthousiasme, poule initiation intéressante)

En conclusion :

- Un grand merci aux clubs, et à tous les entraîneurs, qui font vivre le volleyball chez nos jeunes.

- Un grand merci à tous les membres de la commission, et spécialement à Stéphane, qui a repris au pied levé la complexe catégorie M11, avec efficacité.

BILAN DÉTAILLÉ PAR CATÉGORIE

M17F & M17G

- Le championnat masculin était composé de 6 équipes et le championnat féminin était composé de deux poules de niveau, Excellence et Honneur, composées respectivement de 6 et 5 équipes.

- Sur ces catégories les matchs sont restés en match aller/retour en 3 sets gagnants. Pour les garçons, il y a eu un championnat sur la saison sur 10 journées.

- Pour les féminines, nous sommes revenues sur une première phase avant de faire les deux poules de niveaux. Sur la première phase, il y a seulement eu les matchs aller, sur la seconde fin des matchs aller et les match retour, soit 10 journées de championnats.

- La saison s'est bien déroulée, même si les clubs manquent encore d'anticipation et de réactivité, lorsqu'il y a un match à déplacer.

M15F

- 14 équipes en première phase et 8 en deuxième phase

- Participation correcte, malgré quelques forfaits

M15/M17 4x4 MIXTE

- Catégorie mixte créée cette année, pour avoir un championnat assez fourni

- 14 équipes en première phase et en deuxième phase

- Semble être une réussite

M13F

- 18 équipes en première phase et 14 en deuxième phase

- Participation très correcte.

- Niveau de jeu très intéressant en Excellence

M13G

- Nombre d'équipes correct pour les deux phases (8 et 7)

- Un match n'a pu être effectué en fin de phase 1 (cause : difficulté à caler une date pour la rencontre)

- Phase 2 : quasiment tous les matchs effectués ; 2 équipes forfaits en dernière journée à Biscarosse (1 club a prévenu à l'avance pour problème de santé des encadrants, l'autre club a prévenu dans la nuit du samedi au dimanche, cause manque d'implication des parents de joueurs…)

M11

- Le premier point important sur cette catégorie est de conserver l'organisation des rencontres sur un seul site afin de réunir toutes les équipes sur un même plateau (les encadrants peuvent gérer toutes leurs équipes sur place sans se dédoubler). Chaque équipe vient pour jouer 3-4 rencontres qui sont planifiés par avance.

La saison commence par une journée OPEN :

- Une journée OPEN, comme chaque début de saison, consiste à inviter tous les clubs à présenter leur(s) équipes qui souhaitent participer au championnat.

- Ce plateau consiste à organiser le plus de rencontres possibles entre les équipes afin d'évaluer leur niveau et nous permettre de constituer ensuite des poules pour proposer une première phase de championnat.

- Cette saison, nous avons constaté un renouvellement de génération d'où une baisse du niveau (¼ d'équipes avec un bon niveau, ¼ d'équipes avec un niveau moyen, et la moitié qui reste avec un niveau débutant).

  - **Sur la première phase** :

- 24 équipes engagées, réparties en 3 poules de 8 équipes et une poule « open », comme suit :

    - Poule OR
    - Poule ARGENT
    - Poule BRONZE
    - Poule INITIATION « open »

  - **Sur la seconde phase**, nous avons pu intégrer deux clubs supplémentaires (6 équipes)

Au terme des résultats de la première phase et du classement général, il y a constitution de nouvelles poules en rajoutant une poule Expert, puis en faisant monter les équipes dans les poules supérieures.

30 équipes engagées en seconde phase, réparties en une poule de 6 équipes, 3 poules de 8 équipes et une poule « open », comme suit :

- Poule EXPERT
- Poule OR
- Poule ARGENT
- Poule BRONZE
- Poule INITIATION « open »

En bilan final : une nouvelle saison très réussie, avec un niveau de pratique adapté, qui permet une évolution sur toute la saison. Si nous regardons chaque poule, nous verrons des confrontations à tous les niveaux, avec , en point d'orgue, les deux premières équipes de la poule Expert qui sont juste départagées par quelques points.

Pour la saison prochaine, la règlementation évolue sur les dimensions des terrains. Cela va poser un problème d'organisation, ce qui demande de réfléchir avec les clubs.

DÉVELOPPEMENT ET AFFINITAIRE

Président de la commission : Bernard Audric
Cadre technique et rédaction du compte-rendu : Corinne Cardassay

I. Les scolaires et temps d'activité périscolaire

École primaire de GALGON : depuis 6 ans nous menons cette action qui remporte un franc succès auprès des élèves et des professeurs des écoles.
Suite aux caprices météorologiques du printemps dernier, le cycle a été reconduit cette année dès la rentrée .
Le public concerné est un public en zone rurale dont le club se trouve à …. En fait pas d'école de volley à proximité, le club de proximité étant celui de Libourne qui se trouve à une trentaine de kilomètres.

Le cycle proposé est un cycle de 8 semaines à raison d'une séance par semaine, voire deux en raison de mauvais temps, une séance de rattrapage.
L'activité est dispensée aux élèves de cycles 2 et cycles 3 (cours élémentaires et cours moyens).
Les formes de jeu proposées sont basées sur le jeu des règles adaptées afin susciter l'intérêt et la mise en action de l'élève. Le support pédagogique référent est « EDUC'VOLLEY ».

Deux axes majeurs sont abordés tout au long du cycle la coopération et la stratégie en rapport avec les attentes du programme EPS collège : dans un jeu à effectif réduit savoir coopérer et adopter une stratégie commune afin de gagner l'échange en utilisant la règle à bon escient.
Les dispensés de pratique endossent automatiquement le rôle d'arbitre.

UNSS :

Participation à la formation et certification des jeunes arbitres UNSS lors des compétitions scolaires les mercredis après-midi.
Nous comptons la validation de 19 Jeunes officiels UNSS dont 12 d'entre eux ont un niveau académique

Le Raid des collégiens à Blasimon : animation et initiation au Beach volley. Journée mise en place par le conseil départemental qui s'adresse aux AS sportives de l'ensemble des collèges en gironde.

FNSU :

Aide financière pour 2 licenciées de la gironde afin de participer aux phases finales du championnat de France universitaire de Beach volley à la Réunion.

Renouvellement

1) **Les actions de développement menées auprès du grand public, tous pratiquants confondus**

1.1. Actions menées autour du sport au féminin :

a) 1 er camp de relève France A du 18 au 30 juin 2018 à IFVB

b) mise à disposition de l'agent développement au club Elite Féminin de Bordeaux

c) aide financière aux sélections vétérans « Girondingues »

.
Mise en place d'interventions à partir de la rentrée prochaine.

1.2. Actions menées autour des publics défavorisés **ou en zone rurale.**

a) Quai des sports : tous les vendredis matin du 01 juillet au 12 Aout 2018 initiation au Beach pour les plus jeunes ne pouvant partir en vacances

b) Pas de sport sans respect : comme chaque année depuis 4 ans maintenant, le comité intervient dans ce dispositif mené par le service de la prévention spécialisée dans l'aide sociale à l'enfance.

Il s'agit d'organiser un tournoi qui s'adresse aux jeunes des foyers sociaux mais aussi aux jeunes qui fréquentent régulièrement le quai des sports.

1.3. Actions menées en QPV : Bordeaux Lac

19juin 2019 : rassemblement de 56 écoliers au CREPS de Talence, des AS de l'école primaire Bordeaux Grand Parc Schweitzer et de l'école Gradignan Saint Exupéry, découverte ateliers Beach volley , volley assis et jeux d'adresses et stratégies .

1.4. Pré volley :

Cette saison, conformément aux préconisations fédérales menées par Mr Rousseau sur l'entrée et l'apprentissage de notre discipline, nous avons proposé une nouvelle organisation des plateaux pré volley, ceci afin de contribuer au mieux au développement physique, moteur, technique et acquisition des principes de jeu du jeune pratiquant.

Chaque plateau est constitué de trois terrains
1/ ateliers
2/ jeux 1+1
3/ jeux en 2c2

Clé : power point Pré volley sur site (commission / technique et développement)

8 dates de plateaux ont été proposées entre Octobre 2018 et juin 2019 (2 plateaux annulés).
20/10 Agja
03/11 Mérignac
17/11 annulé (gilets jaunes)
02/12 port du Roy
02/02/19 Blanquefort
23/03/19 Blanquefort
13/04/19 Blanquefort.

Nous constatons une désertion des plateaux pré-volley au profit d'une énième catégorie chez les M11 règles Normales.
Il semblerait que d'une part le manque de moyens d'encadrement au sein des clubs sur ce niveau de jeu et d'autre part en raison d'une commodité, les clubs ont préférés s'orienter et engager

leurs débutants dans la poule initiation qui correspond uniquement à l'étape de mise en situation de jeu en 2c2 des plateaux pré-volley.

Sport santé et vieillissement :
Mise en place et intervention en soft Ball sur les activités du temps libre de l'omnisport de Pessac : tous les lundis du 04 Mars 2019 au 17 juin 19, découverte de l'activité, publics concernés : seniors plus de 35 ans à 82 ans.

TECHNIQUE ET FORMATION DU JEUNE JOUEUR

Président de la commission : Bernard Audric
Cadre technique et rédaction du compte-rendu : Corinne Cardassay

« Se réunir est un début, rester ensemble un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Sélection féminines M12 :

La nouveauté cette année fût le changement de catégorie d'âge concernant la participation aux Minivolleyades chez les jeunes filles (passage de M13 ans à M12 ans.)

Une année en moins de préparation pour se qualifier et performer aux « mini » Volleyades : Facile !

1/ réunir les forces vives existantes sur les catégories M10 / M11 /M12 : certaines de nos licenciées auront vécues 2 journées de détection, l'une en vue des préparations aux interdépartements en Octobre pendant les vacances de la Toussaints et l'autre en vue de la préparation du tournoi de Hyères ET ANTCIPATION DES VOLLEYADES 2020.

2/ rester ensemble pour progresser :
Maintien des joueuses M11 jusqu'aux interzones.
Travail du système en carré et pénétration de la passeuse sur les 2 effectifs.
Travail régularité service sur les 2 effectifs.
À partir des vacances d'Avril :
Travail de la passe : être capable de créer 2 types de trajectoires différentes sur passe avant en fonction de la situation, balle accélérée sur situation optimale, balle haute en cloche sur situation minimale.
Travail de l'attaque : sur ballon cadeau et bonne réception s'engager plus vite vers l'avant à l'attaque, recherche de vitesse dans le mouvement. Sur ballon haut, attendre le spot de passe et travailler le ballon avec la main.
Travail du placement au contre en fonction du ballon et franchissement.
Précision des mouvements de bascule en défense et placement.
Dynamique de groupe :
Détermination collégiale des rôles de chacune en se basant sur leurs points forts repérés au préalable par les joueuses.
Dans cette optique et au regard du règlement de la compétition, nous avons décidé à l'instar des autres années d'amener 8 joueuses au lieu de 6 aux mini Volleyades.
Toutes les joueuses ont eu du temps de jeu sur la compétition.
Nous remercions le comité d'avoir pris en charge le supplément de frais non couvert par la FFVB.

3/ les stages en commun avec la délégation Masculine :
L'ensemble des stages ont été faits en commun, mis à part les journées de détections.

1/ renforcer l'identité locale de la volleyeuse et du volleyeur Girondin.
2/ faciliter les échanges et s'enrichir entre techniciens du sport.
3/ apprendre à vivre en collectif mixte.

4/ un ¼ de finale contre Ile et vilaine « les locales » à couper le souffle : le score parle de lui-même 25/17, 22/25, 23/21 pour les locales, mais quel match !
Bravo mesdemoiselles pour votre combativité au cours de ce match et votre détermination à finir ce tournoi par une victoire malgré la déception.
Cette belle aventure sportive est la réussite d'un travail mené de pair avec les entraineurs des clubs Girondins, l'accompagnement des parents, et l'encadrement technique du CDVB33.

Inter département 1 à Lons : Équipe 1 : 1ème Équipe 2 : 3ème

Inter département 2 à st Jean d'Illac : Équipe 1 : 1ème Équipe 2 : 3ème

Interzone à st jean d'Illac : vainqueur des interzones

Mini Volleyades de Vitré : 07/24

Au-delà des résultats obtenus, l'on retiendra surtout la production de jeu atteinte par ces jeunes joueuses.

CADRES TECHNIQUES SÉLECTIONS M12 F

BELIARD JESSICA : VBCH
BONNET EMILIE : ASI
CARDASSAY CORINNE: CDVB33

Périodisation des stages :

Détection le 22 suivi du stage les 23 et 25 Octobre 2018 :st jean D'Illac
Stage du 03 au 05 Janvier 2019 : Palais des sports de Bordeaux
Stage du 25 au 28 février 2019 : st jean d'Illac
Stage du 22 au 25 avril 2019 : la Teste de Buch en internat

SÉLECTION MASCULINE M13 :

Un joli parcours sur les phases de qualifications où nos sélections masculines à l'image de nos féminines rendent une copie parfaite et sans bavures et obtienne leur ticket pour les mini Volleyades. Ceci malgré une représentation masculine qui s'amoindri d'année en année chez nos jeunes licenciés.

Espérons que Nos Ngapeth et Lynnel surplomberont les M'Bappé et Griezmann d'ici l'Euro de septembre !

En revanche à Vitré, Il fût bien difficile pour nos jeunes garçons de rivaliser avec les gabarits impressionnants des sélections adverses, certains avant-bras n'ont pu résister aux impacts de ces « Goliath » des Bouches du Rhône. Toutefois la sélection se place à une honorable 15 -ème place.
Peu importe, nos jeunes garçons ont pu assister à une finale légendaire dans cette catégorie d'âge où le jeu le plus complet l'emporta sur la hauteur et la puissance.
Une bien belle leçon de volley pour nos petits girondins.
Bravo à Nicolas Gomez et Elodie Rafidison pour leur disponibilité - pas toujours facile de cumuler avec les obligations professionnelles et la vie familiale - ainsi que pour le travail effectué auprès de ces jeunes volleyeurs.

Les stages ont eu lieux :
Détection le 22 suivi du stage les 24 et 25 Octobre 2018 : Illac ; salle Favre
Stage du 03 au 05 Janvier 2019 : Illac
Stage du 25 au 28 février 2019 : Talence

Stage du 22 au 25 avril 2019 : la Teste de Buch en internat

Les résultats :

Inter département 1 à Lescar : Équipe 1 : 2eme Équipe 2 : 3eme

Inter département 2 à Illac : Équipe 1 : 1ère Équipe 2 : 5 -ème

Interzone à Illac : Vainqueur
Mini Volleyades 15/ 24

En supplément des stages, les sélections filles et garçons ont bénéficié de créneaux d'entrainements supplémentaires post compétition.

Nous remercions l'ensemble des clubs, des collectivités et leurs services des sports pour leur accueil :

Blanquefort
La Teste de Buch
Le Haillan
Mérignac
Saint Jean d'Illac
Talence
Bordeaux

LA FORMATION DES M11 : « LA GRANDE SATISFACTION »
Jamais 2 sans …. Trois !

Les filles des sélections m11 Gironde prennent goût au podium.
L'édition 2019 est marquée par la remarquable performance de l'équipe menée par Ramana Aiiroehau qui décroche la troisième place !
Bravo à : Mila, Charlotte et Lucille.
Cette performance laisse entrevoir de bonnes choses pour la saison prochaine dont l'objectif sera d'atteindre les Minivolleyades.
D'autant plus qu'elles pourront compter sur le soutien de leur camarade qui finissent à la 20éme place de ce très relevé tournoi.

Les garçons n'ont pas à rougir. L'objectif de rentrer dans les 10 premiers se joue à un cheveu.
Le manque cruel de gabarit ne permet pas à notre meilleure triplette de pouvoir jouer à armes égales.
Bravo pour la combativité et le niveau de fond de jeu démontrés tout le long du tournoi qui ont fait la fierté de votre staff.
La saison prochaine SOAN pour la troisième fois, et Pablo auront à cœur de relever ce défi.

Nous tenons à remercier l'ensemble du staff pour avoir fait preuve d'une grande capacité d'adaptabilité aux vues des imprévus et aléas rencontrés : disparition de la salle de Mérignac l'avant-veille des journées détections. Remaniement du staff technique suite à la Bascule de Corinne sur l'effectif M12 F .
Bravo à TITI et OLIVIA d'avoir su répondre à nos sollicitations afin que cette belle aventure puise se faire et se dérouler le mieux possible.

Les stages M11 ont eu lieux :
Du 03 au 05 janvier à Mérignac
Du 19 au 21 février à Mérignac
Du 19 au 21 Avril à Blanquefort.

Plus 3 entrainements supplémentaires post compétitions ont été programmés.

LES RÉSULTATS AU TOURNOI D'HYÈRES :

Filles : Gironde 1 : 3/ 40
Gironde 2 : 20/ 40

garçons : Gironde 1 :13/40
Gironde 2 : 24/40

LE STAFF TECHNIQUE :

M11 F/G :

Stéphanie Duhot Michaud Professeur éducation physique et sportive BEF4
Arnaud Clavier professeur D'EPS.
TITI APPADU DER1 CQP sport loisirs
Ramana Aiiroehau EEVB

Nous faisons appel à candidature pour l'encadrement de cette catégorie. Deux de nos cadres sont dans l'incapacité de pourvoir renouveler leur engagement.

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier, Ramana ARIIOEHAU pour son investissement, dévouement et sa fidélité auprès du comité et de nos jeunes joueuses, durant ces 4 dernières années.
Ton passage au comité Gironde sera marqué par 2 podiums consécutifs à Hyères sous ta houlette. Il sera difficile pour tes successeurs de faire mieux.
Nous retiendrons tout particulièrement ta joie et ta bonne humeur, Nous te souhaitons beaucoup de réussite dans ton nouveau projet.

Nous remercions , Mr Jean Noël Bertheuil Et Mr Olivier Guillabert pour leurs confiance, leur soutien et la qualité des échanges partagés tout au long de l'année.

MERCI à tous et toutes.

Formation cadre :

Une toute nouvelle structuration et organisation de la formation fédérale des entraineurs.
LE COMITE EN CHARGE M2 M4 M6 .

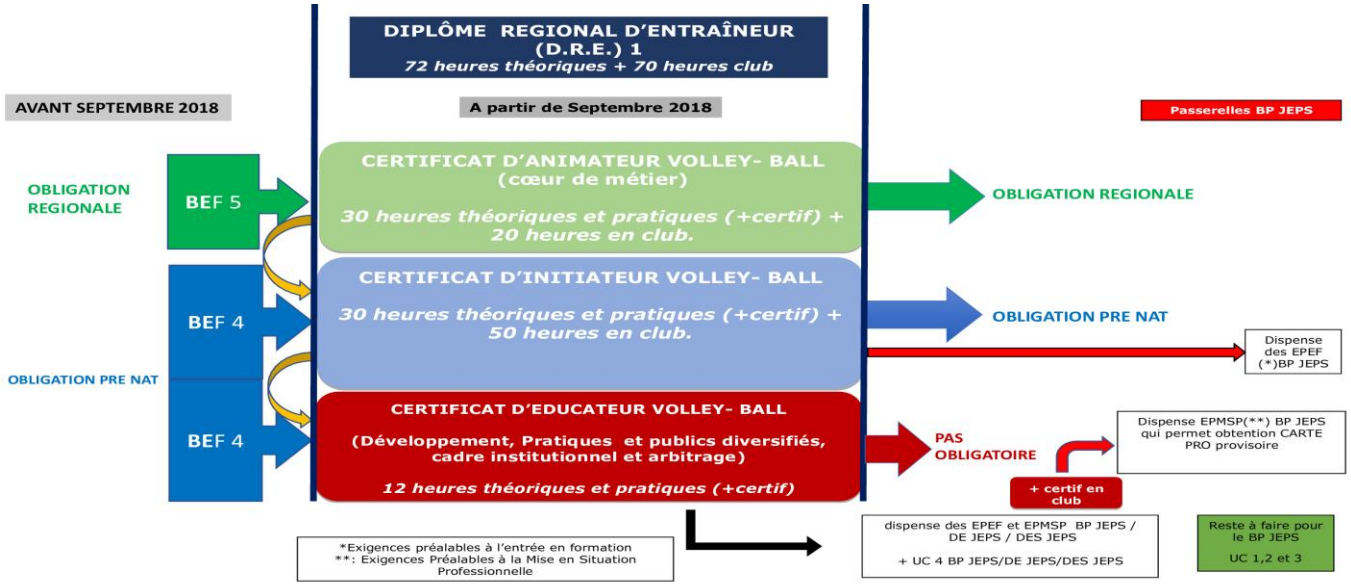

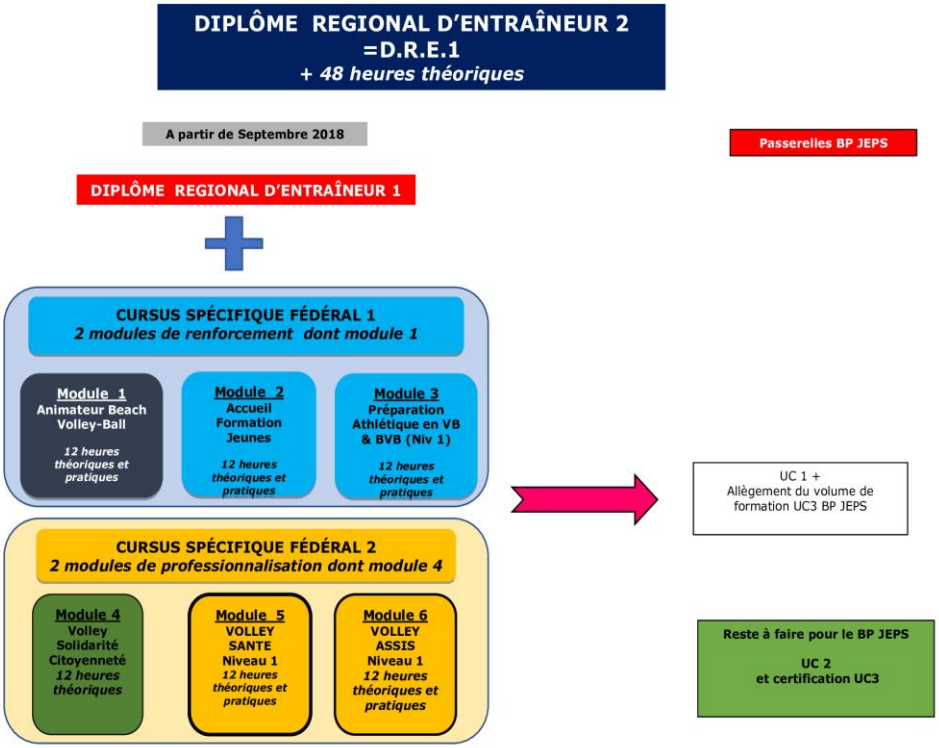

EN ATTENTE DE LA DIFFUSION DES CONTENUS
AFIN DE PROGRAMMER LA FORMATION AU SEIN DU CDVB33 .
MERCI

COMMISSION SENIORS

PRÉSIDENT : LAURENT DELAVAULT

La baisse du nombre d'équipe pour cette saison, environ un tiers peut s'expliquer en partie par le fait que nous faisons régulièrement monter des équipes en régionale et que peu redescendent.

La saison dernière, nous avons décidé la mise en place de principes afin de limiter le nombre de matchs reportés et faciliter la tenue du championnat. La limitation du nombre de report possible pour une équipe à deux matchs a porté ces fruits et au final (il reste quelques exceptions) le championnat s'est globalement bien déroulé.

Des efforts sont encore à faire pour arriver à une situation qui satisfasse toutes les équipes. Par exemple, nous insisterons encore plus pour que les équipes de jeunes engagées en Coupe de France anticipent au maximum leurs difficultés en anticipant certains matchs.

Comme l'année dernière, les premières équipes de chaque poule vont accéder à la division supérieure la Régionale.

Résultats

Féminine
Régionale 2 – 1 poule de 8 en match aller-retour

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1.	SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	42	14	14			13	1					42	1	42.000	1072	491	2.183
2.	TALENCE 4	32	14	11	3		6	4	1		1	2	34	15	2.267	1139	785	1.451
3.	TALENCE 3	26	14	9	5		5	3	1		3	2	30	20	1.500	1103	919	1.200
4.	ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	26	14	9	5		4	3	2	1	2	2	31	22	1.409	1138	971	1.172
5.	AGJA 2	20	14	6	8		3	2	1	3	1	4	25	28	0.893	1059	1029	1.029
6.	ILLAC 4 (jeunes)	16	14	5	9		3	2		1	5	3	22	29	0.759	967	993	0.974
7.	TALENCE 2	6	14	2	12		2				3	9	9	36	0.250	728	968	0.752
8.	J.S.A. BORDEAUX	0	14			14						14		42			1050	

L'équipe du SAM accède donc à la régionale

Masculin

Régionale 2 – 1 poule de 9 en matchs aller-retour

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1.	ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	48	16	16			14	2					48	2	24.000	1246	760	1.639
2.	BORDEAUX MAYOTTE 101	38	16	14	2		6	4	4		1	1	43	18	2.389	1398	1243	1.125
3.	AS ST MEDARD EN JALLES	30	16	10	6		4	3	3	3	1	2	37	27	1.370	1392	1352	1.030
4.	CLUB MUNICIPAL FLOIRAC	23	16	8	8		1	4	3	2	4	2	32	34	0.941	1465	1493	0.981
5.	AV GARDE J D ARC CAUDERAN	23	16	6	10		2	3	1	6	1	3	31	35	0.886	1364	1416	0.963
6.	TALENCE 3 (jeunes)	19	16	7	9		4		3	1	2	6	25	33	0.758	1214	1292	0.940
7.	BISCARROSSE OLYMPIQUE	18	16	6	10		1	1	4	4	3	3	29	39	0.744	1383	1439	0.961
8.	ILLAC 5 (jeunes)	10	16	3	13			2	1	2	2	9	15	40	0.375	1035	1268	0.816
9.	ASS SPOR AMBARESIENNE	4	16	1	15				1	2	5	8	12	44	0.273	1099	1333	0.824

L'équipe de l'ESB accède à la régionale

COMMISSION D'ARBITRAGE

Président de la commission : Attila SANTOSI

Co-président : Allister George

Statistiques des matchs

Nous avons constaté la forte diminution du nombre des matchs reportés au cours de la saison 2018/2019 par rapport la saison précédente.

	R2F	R2M
Nombre de match initialement prévu	56	72
Match joué	39	67
Forfait	14	0
Pas d'arbitre	1	4
Pas de match	2	1

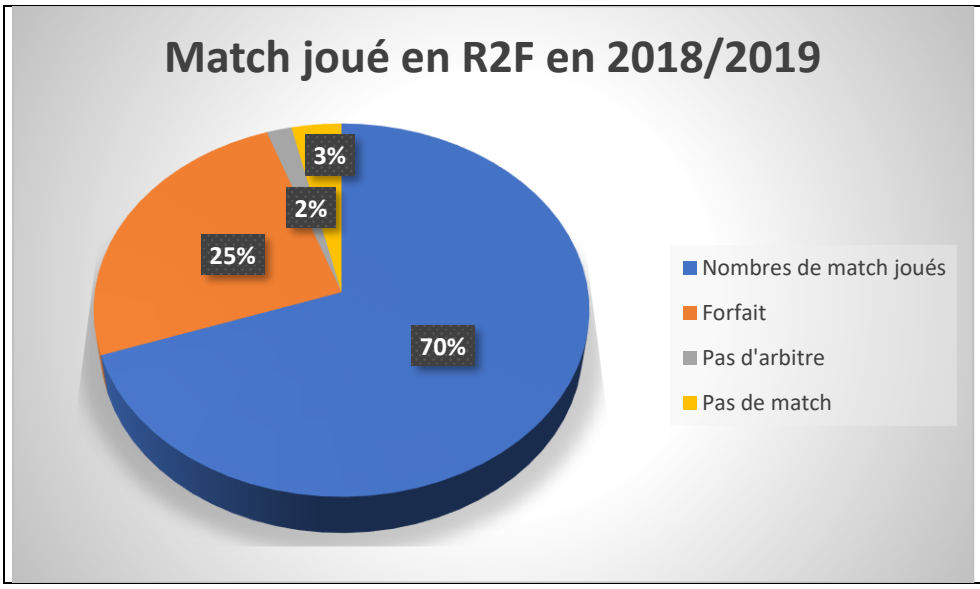

Forfait :
Suite au forfait général de JSA.

Pas d'arbitre :
Entre deux équipes de Talence.

Pas de match :
Matchs non joués avant la fin de championnat.

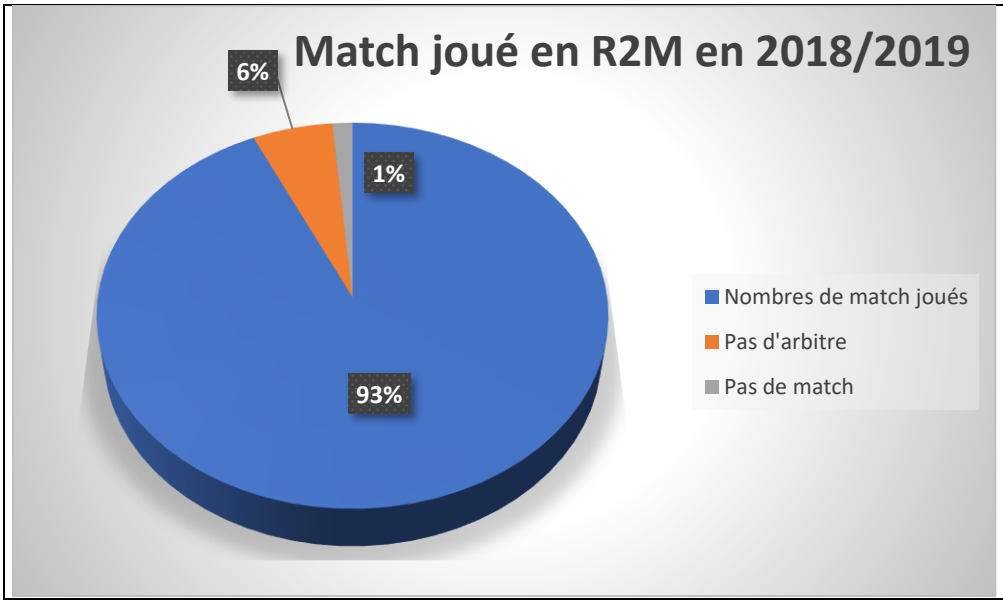

Pas d'arbitre : Concerne les matchs joués à Biscarrosse où Jacques Moreau s'occupe de la désignation des arbitres.

Pas de match : Matchs non joués avant la fin de championnat.

Désignations – statistiques des arbitres

Pour la saison 2018/2019 nous avons travaillé avec 19 arbitres pour assurer les matchs dans le championnat départemental. Match arbitré en moyenne par les arbitres : 5.5 match

Arbitres	R2F	R2M	Total par arbitre
ALI MOUSSA MOUSSA	2	3	5
BEAUDOUIN MATTHIEU	0	7	7
BOUHELIER JEAN BAPTISTE	3	0	3
CAZADE JULIE	0	1	1
DRISSI MANIANI EL MEHDI	5	10	15
GALLAND PHILIPPE	2	3	5
GASTELLU DOMINIQUE	5	5	10
GASTELLU ERIC	1	0	1
GEORGE ALLISTER	1	1	2
GORSKI DIMITRI	0	2	2
GUILLAUMIN YANNIS	2	3	5
LAVERGNE MAXIME	3	6	9
LEGER CYRIL	3	5	8
LEYMARIE LUANA	2	5	7
MAOULANA HITAMI	2	4	6
MERCHED AKSAM	6	3	9
MOREAU JACQUES	0	1	1
PROUST SONIA	0	1	1
RODRIGUEZ NICOLAS	2	5	7

Formation – supervision

Nous avons continué à former et à évaluer nos arbitres dans le département. Durant la saison 2018/2019 il y avait 19 nouveaux marqueurs et 7 nouveaux arbitres formés. Nous avons supervisé ces nouveaux formés et également des arbitres souhaitant évoluer dans l'arbitrage. Voici les arbitres formés/supervisés par grade :

Département

Durant la saison 2018/2019 19 marqueurs et 7 arbitres étaient formés dans Gironde.

- Marqueur : 19

- Ass Ambarès : 10
- AS St Médard en Jalles : 2
- AGJA : 4
- CM Floirac : 2
- SAM : 1

- Arbitres : 7 (dont 4 moins de 18 ans)

- Ninon BAUDRIT (AS St Médard en Jalles)
- Manon PEREIRA RIBEIRO (AGJA)
- Loïc VAUZELLE (Ass Ambarès)
- Marc PEYTOUREAU (Ass Ambarès)
- Frédéric HEDIN (Ass Ambarès)
- Basile MARCY (AGJA)
- Raphael BAILHET (SAM)

Ligue

Pas d'arbitre envoyer au formation cette année, pour l'année prochaine nous avons déjà un candidat (Ali Moussa MOUSSA).

Fédéral

3 arbitres ont commencé le cycle fédéral, ils vont finir d'ici 3 ans. Les trois arbitres participé au stage F1 :

- Allister GEORGE (Bruges)
- Clément DESSALLES (Bergerac)
- Nour'Amir GHENIMI (AS St Médard en Jalles)

<u>Conclusion</u>

Nous avons constaté une nette amélioration de gestion des matchs de la part des équipes par rapport de l'année dernière. Désormais nous allons nous concentrer sur la qualité d'arbitrage et nous organisons des stages de « recyclage » pour nos arbitres « anciens » pour qu'ils puissent améliorer. Cette année nous avons majoritairement supervisé les arbitres ayant intention de monter en grade. L'année prochaine nous allons continuer à former les arbitres et marqueurs et superviser les arbitres qui en ont besoin. Nous voudrions également prendre en charge les désignations des juges des lignes en ProB qui est cours de discussion avec Jacques Moreau.

COMMISSION COMPET'LIB

PRÉSIDENT : ALAIN ALLIOT
ORGANISATION DE LA SPORTIVE: JEAN PAUL PIROTTE

La saison COMPET'LIB en quelques chiffres :

Clubs engagés : 38
Équipes engagées : 88
Joueurs engagés : 926
Matchs joués : 560

En CHALENGE LOISIR : 46 équipes, (2 poules de 7 et 4 poules de 8), soit 12 et 14 matchs par équipe. Soit au total 308 matchs joués

En CHALENGE OPEN : 21 équipes , en 3 poules de 7, soit 12 matchs par équipe: soit au total 126 matchs joués.

En COUPE LOISIR : 28 équipes engagées, 5 matchs par équipe, soit : 70 matchs total joués

En COUPE HEITZ : 11 équipes engagées, coupe jouée en 6 journées, 23 matchs joués. Pour donner plus de jeu, il a été organisé à la demande des joueuses, un « chalenge HEITZ+ » : 1 poule de 6 équipes en 5 journées, soit 15 matchs joués « pour le fun »

En COUPE AÏCOBERRY : 9 équipes, coupe jouées en 6 journées, soit 17 matchs joués
Soit pour la saison COMPET'LIB, un total de 560 matchs joués

La saison 2018/19 a commencé le 06 novembre, pour se terminer le samedi 25 mai 2019. Le calendrier établi en début de saison comportait 24 semaines de jeu disponibles hors vacances scolaires, pour un nombre de matchs programmés de 17 à 21 matchs maximum en LOISIR (chalenge + coupe). Le calendrier a été organisé et découpé en semaines de CHALENGE, de COUPES et de semaines de rattrapage. (il semble que la formule soit de plus en plus bien acceptée).

- **CHALENGE LOISIR :**

Le challenge s'est globalement bien déroulé cette saison, le calendrier a été particulièrement bien respecté dans l'ensemble, la gestion des semaines de coupe, (semaines bleu) commencent à rentrer dans les mœurs. Bien sûr, quelques exceptions inévitables parfois liées aux engagements multiples d'équipes dans plusieurs compétitions. Félicitations particulières à la poule D qui a respecté le calendrier proposé dans son intégralité.
Transmission des résultats et feuilles de matchs, des efforts sont encore à faire en la matière, tant sur le plan de la rapidité de transmission des FDM (*plusieurs semaines de retard pour certaines équipes*) que sur le remplissage. Une cinquantaine de FDM ont été mal, (voire très mal) remplies, *(pas de nom d'équipe, pas de N° de match, Pas de résultat, (voire les 3 à la fois),* mais on note une bonne amélioration en deuxième phase. *(un gros exercice de communication a été nécessaire)*

- **COUPE LOISIR:**

Avec 28 clubs engagés automatiquement et gratuitement, *(certains se demandent encore comment s'inscrire ou pourquoi ils sont là)* cela a permis de faire une belle coupe. Les demi-finales ont été jouées en même temps à Martignas, *(merci à eux)* et les FINALES DES 3 COUPES regroupées le samedi 25 Mai à ANDERNOS. *(Encore merci à eux pour leur accueil et leur aide).* À noter qu'il a été acté que la coupe LOISIR était strictement

réservée aux joueurs engagés (es) en loisir et qu'elle se joue selon les règles strictes du LOISIR . (mixité et parité obligatoire: (2 filles ou 2 garçons minimum obligatoirement sur le terrain). À noter qu'à partir des ¼ de finale, pas mal d'équipes battues ont cessé la compétition (*Incompréhension, ou trop plein de matchs, manque de temps ? ...)*

- **COUPE HEITZ:**

11 équipes engagées, une poule de brassage (a 3 ou 4) dans un premier temps, assurant 3 journées, puis ¼, ½, et finale, sur 3 journées, soit 6 journées de coupe, Les matchs de classements pour les perdants étaient organisés pour permettre à toutes les équipes un même nombre de matchs. Le calendrier a été respecté dans l'ensemble. À la demande de plusieurs équipes qui ne jouaient pas assez, un « chalenge Heitz + » a été organisé avec 6 équipes en 5 journées. Ce chalenge c'est joué pour le fun, la coupe restant prioritaire. La finale c'est jouée le 25 Mai à Andernos, dans une super ambiance (de filles) merci les filles.

- **COUPE AÏCOBERRY :**

9 équipes engagées, comme pour la coupe Heitz, une première phase de brassage en poules de 3 sur 3 journées, puis ¼, ½ et Finale soit 6 journées de coupe *(8 qualifiés seulement, malheur au 9em, Bruges qui heureusement a pu s'exprimer en chalenge loisir et coupe).* Le calendrier a été plus difficilement respecté car les clubs étaient souvent engagés dans plusieurs compétition *(coupe de France OPEN y compris*) et de ce fait les créneaux des rencontres pouvaient se chevaucher. Globalement, bon esprit, et communication agréable avec les équipes. La finale c'est joué le 25 mai à Andernos.

- **CHALENGE OPEN :**

Cette saison, l'organisation et gestion sportive ont été confiées à JPP *(Flavie n'étant pas très disponible cette année)* La sportive a été organisée autour du calendrier compet'lib, car plusieurs équipes étaient engagées sur 2 compétitions, d'où la nécessité de coller au mieux au calendrier. 21 équipes engagées en 3 poules de 7, soit 12 matchs sur la saison. Insuffisant pour certains *(ceux qui ne jouaient que le chalenge)*, trop pour d'autre *(pas de temps d'entrainement)* correct pour les autres, +6 matchs de coupe, soit 18 matchs /saison. Le calendrier compet'lib semble avoir été moins apprécié par les OPEN, car difficile de caller les matchs en temps pour les équipes qui jouaient sur plusieurs tableaux : OPEN, AÏCO, COUPE DE FRANCE OPEN… De même, l'utilisation et l'envoie des FDM ne semblent pas faire l'unanimité … En fin de saison, Flavie a repris en charge les OPEN pour organiser une coupe open facultative de façon à rajouter un peu de temps de jeu. À noter l'absence remarquée des vainqueurs OPEN pour la remise des coupes… *(idem pour les LOISIRS)*

- **LES RÉSULTATS DE LA SAISON 2018-19 :**

- CHALENGE LOISIR :
- 1er poule A : LIBOURNE 01 , 2em, USM MIOS
- poule B : ST MEDARD EN JALLES
- poule C : AGJA –
- poule D : LIBOURNE 02
- poule E : GRADIGNAN 03
- poule F : ASSA
- CHALENGE OPEN : poule A) : LE HAILLAN - B) EYSINES 02 - C) ASPOM

- COUPE DEP LOISIR : Vainqueur : AGJA, finaliste : MARTIGNAS
- COUPE HEITZ : vainqueur : GRADIGNAN finaliste LIBOURNE
- COUPE AÏCOBERRY : vainqueur : AS ILLAC finaliste MAYOTTE 101

FINALE REGROUPÉES ET REMISE DES COUPES :

Le principe est maintenant acté par la majorité des équipes, apprécié pour le côté convivial du regroupement, le blocage sur une seule journée, et la remise des coupes et trophées associée. Néanmoins, il paraît nécessaire de faire une analyse objective du déroulement de cette journée et en tirer les conclusions. D'abord, la difficulté de trouver le jour, la bonne date, en évitant les autres évènements sportifs, que cette date soit décidée suffisamment tôt pour être copiée dans tous les agendas. (cette année, la période était choisie dès le début de saison, et la date au début de la 2ème phase). Ensuite, il faut trouver assez tôt le lieu qui puisse recevoir les 3 matchs sur terrains séparés. Notre souhait était de changer de lieu chaque année, (St Jean d' Illac, Blanquefort, Andernos,) cette année, les finales ont été décalées, 14 heure la coupe loisir et 17heure les coupe Heitz et Aïcoberry. Dans l'idéal, pour un meilleur confort, il serait souhaitable que les 3 matchs se jouent en même temps pour permettre un meilleur regroupement et réduire les temps d'attente en vue de la remise des coupes et trophées.
À ce propos, il est à noter l'absence très remarquée de beaucoup de clubs lors de la remise des trophées. C'est regrettable, décevant, et frustrant pour les organisateurs. Il est souhaitable que seules les coupes des finales disputées soient remises ce jour-là, Les trophées, eux seront remis aux clubs présents lors de l'AG du comité.

RETOUR BILAN DE FIN DE SAISON :

- Le retour du questionnaire (copie en annexe)- (14 réponses seulement) fait apparaître une *préférence de septembre pour la réunion du la commission COMPET'LIB*
- Il apparaît aussi la nécessite d'améliorer la clarté sur le site du comité et de mettre à jour les documents et informations. De même améliorer le mode de fonctionnement entre compet'lib *et comité en matière d'échange d'infos sur la transmission des résultats sportifs.*
- *Encore, une saison bien chargée, bien remplie, avec des clubs et sections sympas, un bel esprit LOISIR et à noter un souci du plus grand nombre à faciliter et respecter le travail des bénévoles qui font « tourner la machine ». Merci à tous… et …bien sûr… « La bise aux filles. »*

Pour la commission compet'lib

COMMISSION BEACH

CAP 33 2018 :

Cette année, l' on constate une nouvelle diminution des participants sur les étapes du Grand Chelem de Gironde.

Au vue de la problématique des diverses ressources nécessaires au maintien du grand chelem . À savoir :

- Baisse de la subvention du département de la Gironde qui est l'unique partenaire de ce dispositif ≈25% du budget beach
- Baisse de la fréquentation sur les tournois
- Baisse du nombre de bénévoles disponibles pour mise place logistique , animation .

La programmation de nos activités beach s'est vue amoindrie déjà la saison dernière où nous avions réduit le Grand Chelem à 5 étapes .
il en sera de même pour cette saison seulement 3 dates de grand chelem et 4 dates Cap 33 tour voir détail ci-dessous .

Si la pratique reste stable en masculin, il n'en est pas de même en féminin, moins de 10 filles sur chaque étape. La pratique en mixte confirme sa progression
Beaucoup de participants sont licenciés du club Beach Chillers de Bordeaux.

Depuis plusieurs saisons, la commission beach est à la recherche de membres bénévoles afin de proposer nouvelle dynamique de développement de l'activité.
Nous prions les âmes volontaires de bien vouloir se manifester .

La programmation 2019 grand chelem :

- 11 Août à Montalivet
- 15 Août à Soulac
- 18 Août à Lacanau

BLASIMON 2018 :

une journée évènementielle sur le site du Domaine Départemental de Blasimon a été organisée le 1er juillet 2018.

Cette fois encore, le Département était le partenaire de cette action et avait mis le paquet sur les moyens financiers , techniques et humains afin de proposer un, grand événement autour de cette activité :

- Bus podium
- Barnum
- Dotations
- Pop Up's
- Possibilités d'hébergements et restauration à un tarif préférentiel

Le CDVB33 a misé sur un tournoi loisir en 3X3.
Au droit d'inscription de 10 € par personne dotation beach incluse (débardeur + short) avec flocage de l'évènement.

Au vu du nombre croissant des licenciés en compet'lib, nous avons espéré une forte fréquentation, qui malheureusement n'a pas été le cas.
Partant du principe d'une communication bien active lancée fin février 2018 à tous les clubs, girondins y compris la région Aquitaine grâce à l'aide des différents acteurs supports de ce projet, nous pouvons nous poser la question : « où sont passés les adeptes du beach et de sa pratique loisir ? ».
Il est évident qu'un tel évènement sur les années futures n'est pas prêt de revoir le jour !

Fort de ce constat et en cohérence avec nos possibilités financières et ressources humaines .
L'activité Beach du comité volley gironde s'oriente dorénavant essentiellement vers des événements de découverte de l'activité .

Cet été les interventions sont programmées comme suit :

01/07/ à Martignas
27/07 à Mios
28/07 à Montalivet
16/08 à Arès
23/08 à Grayan et L'Hôpital
22/09 HOSTENS

Nous portons à votre connaissance , la possibilité de nous envoyer ou livrer les supports de communication de vos clubs afin d'en établir la promotion auprès de nos usagers.

S'en être alarmiste , nous vous informons d'un essoufflement général que ce soit auprès des salariées du comité , tout comme des bénévoles investis dans cette commission ou un renfort serait grandement bienvenue !

LES VÉTÉRANS

LES FÉMININES 35 +

Responsable et entraîneur :

RENAUD HEITZ

Comme chaque année, l'équipe Gironde essaye au mieux de représenter le département et d'emporter l'engouement des jeunes pousse qui accompagne leurs mamans volleyeuses, d'offrir des matchs amicaux à nos girondins qui nous proposent des créneaux d'entrainement et de match.

À ce titre, nous remercions plus particulièrement les clubs de Talence, St Médard, Blanquefort et Ambarès.

Cette saison encore, les Girondingues disputeront les phases finales à Saumur, le 21 juin prochain.

En espérant que notre aventure mérite une fois de plus, le soutien du Comité.

PARCOURS SPORTIF ET BILAN

9ÈME CHALLENGE DE FRANCE VÉTÉRANTE DE VOLLEY BALL 2019:

1er tour à domicile : Décembre 2018

Accueil du Racing et Créteil à Blanquefort

2ème tour : exempt du fait de leur 1ère place au 1er tour

3ème tour à l'extérieur : Mai 2019

Déplacement à Saint Nazaire

Équipes présentes : Saint Nazaire, Mauguio, Saint Malo

RÉSULTATS DES FINALES

2 poules de 3 équipes pour qualification en ½ finales croisées.

- 1er matche face à Muret

Victoire 2 sets à zéro. Match très sérieux pour commencer la journée. La ½ finale était au bout de ce match.

- 2nd match face à Fresnes

Défaite 2-0. Grosse équipe en face avec des joueuses plus jeunes qui évoluaient encore récemment en nationale. Difficile de rivaliser pour nous.

- ½ finales contre St Nazaire.

L'équipe de St Nazaire est une équipe que l'on retrouve souvent dans notre compétition. Championne il y a 2 ans, nous avons réussi à les accrocher souvent sans parvenir , malheureusement à glaner une victoire.

Cette année n'a pas changé la donne ; défaite 2-0 avec les honneurs e un rival qui nous a pris au sérieux !

- Petite finale

Nous retrouvons un Créteil revanchard pour la 3ème place (victoire serrée de la Gironde lors du tour de qualification en décembre). 1 set partout et malgré une balle de match contre nous au tie-break, nous l'emporterons 16-14, pour monter sur le podium de notre catégorie.

Toute l'équipe des joueuses vétérantes de l'équipe de Gironde remercie le Comité pour son aide sur cette 9ème édition du challenge de France + 35 ans féminines, une belle aventure humaine et sportive.

Renaud Heitz

LES MASCULINS

Parcours sportif et Synthèse

Équipe vétérans +40ans :

- 1 er tour : à domicile

accueil des équipes de Fontenay et Narbonne

2 victoires pour les Girondins.

- 2 ème tour : exempt car premier au 1er tour
- 3 ème tour : à Paris

victoire 3/0 sur PAC camou

Équipe vétérans +50ans :

- 1 er tour : à domicile

accueil des équipes de Paris sud et Racing Paris.

2 victoires pour les Girondins.

- 2 ème tour : exempt car premier au 1er tour
- 3 ème tour : à Selestat

victoire 3/0 sur Selestat

REMERCIEMENTS

Laurent Delavault, Président, les bénévoles et le personnel du CDVB33 remercient le club des JSA, d'avoir eu la gentillesse de recevoir l'Assemblée.
Le CDVB33 présente également ses remerciements :
À tous les clubs girondins de volley ball, pour leur mise à disposition régulière de leur(s) gymnase(s), équipement(s) sportif(s) et pédagogique(s), ainsi que leurs bénévoles dans les cadres suivants :

- Plateau pré-volley
- Sélection départementales (CDFJJ)
- Détections, stages, entraînements, compétitions
- Formations
- Accueil du championnat jeunes et seniors
- Accueil du championnat loisir, Open et Coupes
- Accueil du championnat vétérans
- La mise à disposition de leurs entraîneurs dans le cadre du CDFJJ.

Le CDVB33 adresse ses remerciements aux clubs de Blanquefort, St Jean d'Illac, Talence, Le Haillan, VSBA, Mérignac et AGJA qui ont contribué au bon déroulement des stages et entraînement complémentaires des sélections départementales,

À tous les clubs qui ont fait le maximum pour accueillir les compétitions jeunes proxy aux dates imparties ou « au pied levé » quand les implantations prévues n'étaient plus disponibles.
Aux entraîneurs, éducateurs, animateurs pour leur investissement, leurs compétences et leur disponibilité,

À tous les bénévoles et aux parents pour leur soutien et aide logistique concernant l'ensemble des compétitons, le CDFJJ et la tournée estivale de Beach Volley.
À la majorité des clubs qui ont respecté les procédures de communication tout au long du championnat jeunes et seniors.

FFvolley
Comité Gironde

ANNEXES

CAP33

beach volley

11 AOÛT
MONTALIVET

15 AOÛT
SOULAC

17 AOÛT
LACANAU

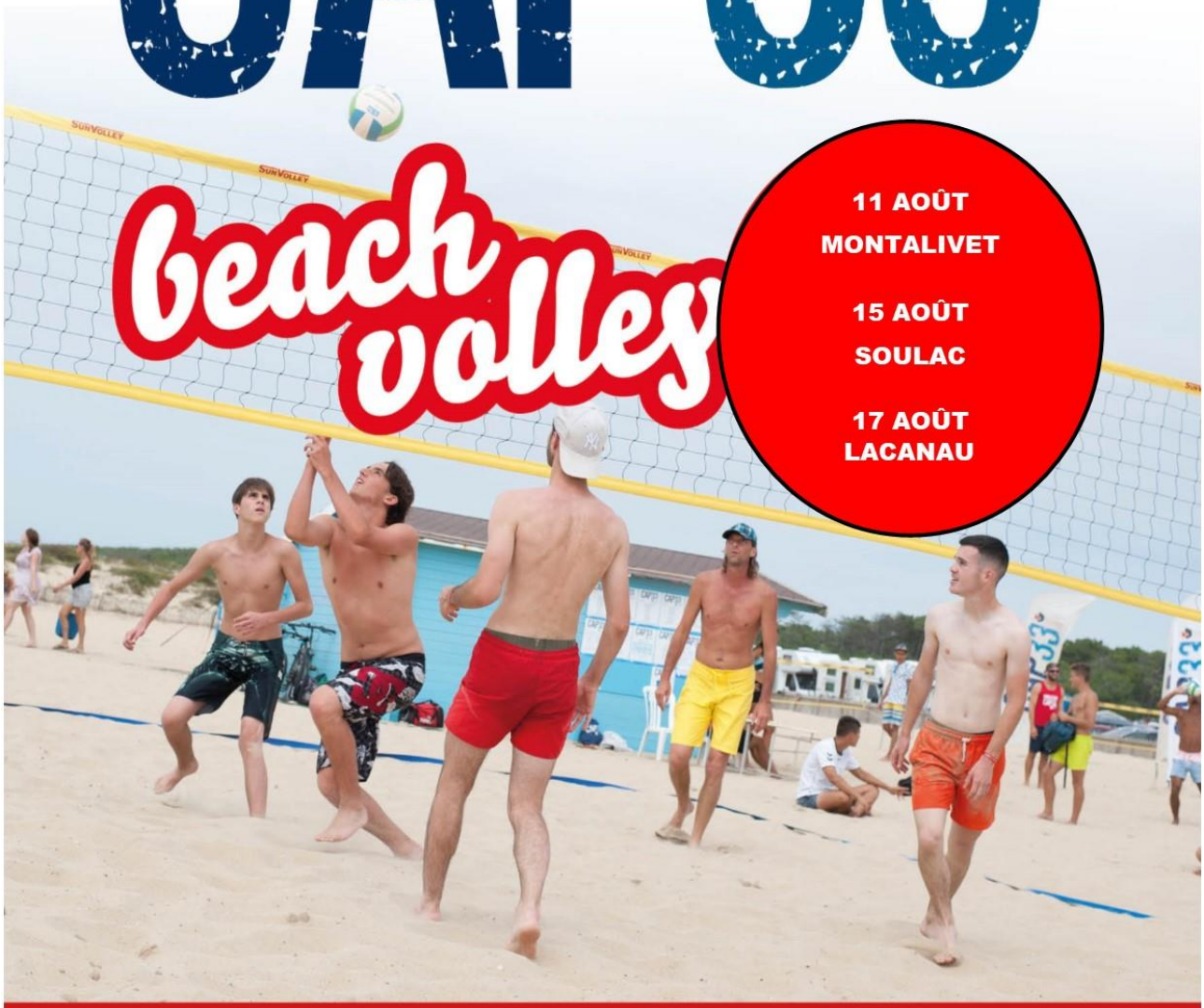

Tournoi 2x2 : masculin / féminin et mixte - 5 € / personne

Tournoi famille : gratuit

Renseignements et pré-inscriptions

07 77 82 62 01 / 06 22 04 00 47

contact@volley-gironde.fr

facebook.com/beach-volley-gironde

FFvolley Comité Gironde

Gironde LE DEPARTEMENT

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE

FFvolley

SAISON 2019/2020

Exemplaire original à conserver par le club et à archiver dans votre espace club

TYPE DE LICENCE ET OPTIONS

Licence JOUEUR

COMPETITION ☐ VOLLEY-BALL ☐ BEACH VOLLEY ☐ PARA-V SOURD ☐ PARA-V ASSIS

COMPET'LIB ☐ VOLLEY-BALL ☐ BEACH VOLLEY ☐ PARA-V SOURD ☐ PARA-V ASSIS

Licence ENCADRANT

ENCADREMENT ☐ ARBITRE ☐ ENTRAINEUR ☐ SOIGNANT

DIRIGEANT ☐ DIRIGEANT ☐ PASS BENEVOLE

Licence VOLLEY POUR TOUS - VPT

☐ VOLLEY-BALL ☐ BEACH VOLLEY ☐ PARA-V SOURD ☐ PARA-V Assis ☐ Volley Santé

NOM DU GSA

NUMERO DU GSA

TYPE DE DEMANDE

☐ CREATION
☐ RENOUVELLEMENT
☐ MUTATION NATIONALE
☐ MUTATION REGIONALE
☐ MUTATION EXCEPTIONNELLE

www.ffvolley.org

@ffvolley

N° DE LICENCE (si déjà licencié) : ..... SEXE : ☐ F ☐ M

NOM : ..... PRENOM : .....

TAILLE : ..... DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE : ☐ Française ☐ AFR Assimilé Français ☐ Etrangère (UE/Hors UE) ☐ ETR/FIVB (UE/Hors UE)
☐ ETR/FIVB-ETR- REG (hors UE) ☐ ETR/FIVB-UE-REG (UE)

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... PORTABLE : .....

EMAIL : .....

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr .....
atteste que M / Mme .....
ne présente aucune contre-indication à :

☐ la pratique du Volley-Ball, y compris en compétition
☐ la pratique du Beach Volley, y compris en compétition
☐ la pratique du Volley Sourd, y compris en compétition
☐ **la pratique du Volley Assis, y compris en compétition**

Fait le ..... Signature et cachet du Médecin :

SIMPLE SURCLASSEMENT

Je soussigné, Dr.....
atteste que ce joueur/joueuse est également apte à pratiquer dans les compétitions des catégories d'âges nécessitant un simple surclassement dans le respect des règlements de la FFvolley.

Fait le ..... Signature et cachet du médecin :

QUESTIONNAIRE DE SANTE

☐ J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire de Santé http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf

INFORMATIONS ASSURANCES

Je soussigné, ... atteste avoir été informé des risques liés à la pratique du Volley-Ball et des disciplines associées, de mon intérêt et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance individuelle Accident Corporel proposée avec ma licence (base, option A ou B).

☐ Reconnais avoir lu et pris connaissance des informations ci-jointes au présent document.
☐ Décide de souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » et choisis l'Option de base incluse dans la licence (**valorisée à 0,57€ TTC**).
☐ Décide de souscrire une option complémentaire et acquitte la somme de :
++Option A (5,02€ TTC) ou ***++Option B (8,36€ TTC).***
☐ Décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » (base, A ou B). Je n'acquitte pas le montant de la prime d'assurance correspondante. Je ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « Accident Corporel » proposé par la FFvolley. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

☐ J'atteste ne pas avoir été licencié COMPETITION en « VB, BV, PV » ou ENCADREMENT dans un autre GSA lors de la saison précédente.
☐ J'autorise la FFvolley à m'adresser par courriel des informations concernant le Volley.
☐ J'autorise la FFvolley à diffuser mes coordonnées à ses partenaires *

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/78, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant, en vous adressant à votre GSA

NOM, DATE ET SIGNATURE

Licencié Majeur ou Représentant Légal pour le licencié Mineur.

FFvolley

RECAPITULATIF DES CATEGORIES D'AGES ET DES SURCLASSEMENTS - 2019_2020

catégorie	Année de naissance	genre	surclassements permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :								
			M7	M9	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR M40	MASTERS 40 et +
M7	2013 et après	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
M9*	2011 à 2012	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
M11	2009 à 2010	M/F			autorisé	autorisé	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
M13	2007 à 2008	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
M15	2005 à 2006	M/F					autorisé	simple surcl.	départ. = simple surcl. rég/nat = double surcl.	triple surcl.	interdit interdit
M17	2003 à 2004	Masc						autorisé	autorisé	départ. = simple surcl. rég/nat = double surcl.	interdit interdit
		Fém						autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit
M20	2000, 2001,2002	M/F							autorisé	autorisé	interdit
SENIOR	1999 à 1980	M/F								autorisé	interdit
MASTERS 40 et +	1979 et Avant	M/F								autorisé	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)